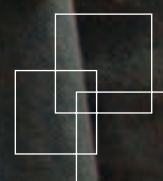




Organisation
internationale
du Travail

L'OIT en action

Résultats de la coopération
au développement 2012-2013



L'OIT en action

Résultats de la coopération
au développement
2012-2013

Copyright © Organisation internationale du Travail 2014
Première édition 2014

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

L'OIT en action: Résultats de la coopération au développement 2012-2013 / Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2014
1 v.
ISBN: 978-92-2-228804-5 (imprimé) 978-92-2-228805-2 (web pdf)
International Labour Office
Travail décent / rôle de l'OIT
13.01.1

Egalement disponible en anglais: *The ILO at Work: Development Results 2012-2013* ISBN: 978-92-2-128804-6 (imprimé) 978-92-2-128805-3 (web pdf), Genève, 2014, et en espagnol: *La OIT en acción: Resultados de desarrollo 2012-2013* ISBN: 978-92-2-328804-4 (imprimé) 978-92-2-228805-2 (web pdf), Genève, 2014.

Données de catalogage avant publication du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Photo de couverture: © OIT/A. Mirza

Conception et impression par le Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Table des matières

Avant-propos du Directeur général	ii
Le travail décent: une urgente nécessité, un objectif mondial	1
L'action de l'OIT dans les régions	
 Afrique	11
 Amériques: Amérique latine et Caraïbes	21
 États arabes	29
 Asie et Pacifique	37
 Europe et Asie centrale	47
Gestion axée sur les résultats et partenariats pour un travail décent	54
Perspectives d'avenir	59

Avant-propos du Directeur général

Depuis sa fondation en 1919, l'OIT a fait preuve d'une grande créativité et d'une remarquable capacité d'adaptation aux changements conjoncturels. Toujours vigilante lorsque l'évolution mondiale imposait de rappeler avec force que le progrès social ne saurait être ignoré, elle a adopté la Déclaration de Philadelphie en 1944, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi en 1998, et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable en 2008.

Ces déclarations ont conféré à l'OIT son orientation fondamentale en des moments critiques, mais son action est allée beaucoup plus loin. L'Organisation a établi de solides partenariats et est devenue un leader dans la constellation changeante du système multilatéral, établissant le travail décent en tant qu'objectif commun de la communauté internationale pour le XXI^e siècle.

Le passé de l'OIT nous enseigne que son avenir dépend de son renouvellement constant face à l'évolution des réalités et de l'engagement actif de ses mandants tripartites en faveur de valeurs et d'objectifs inchangés.

Pourtant, l'objectif de la justice sociale, et par conséquent d'une paix universelle et durable, n'a pas encore été atteint. De ce fait, il existe de bonnes raisons de le considérer moins comme un but fixe qui sera un jour atteint de manière définitive, que comme un horizon fuyant défini par la distance permanente qui sépare la réalité des aspirations, ce qui fait partie de la condition humaine.

Dans cette perspective, il convient de se concentrer sur nos préoccupations communes: l'injustice et les inégalités persistantes contre lesquelles nous devons œuvrer. La crise économique et financière qui a frappé en 2008 – avec la tragédie du chômage de masse et du sous-emploi qu'elle a entraîné dans de nombreux pays – ne doit pas obscurcir le réel progrès économique et social suscité en particulier par le dynamisme sans précédent des pays émergents. De même, l'absence continue et généralisée de justice sociale ne doit pas masquer les réalisations historiques de l'OIT. Ne pas reconnaître nos réussites est tout aussi dommageable qu'un excès de confiance dans notre détermination et notre capacité de poursuivre notre tâche.

Depuis que j'ai pris les fonctions de Directeur général du BIT, l'Organisation a entamé un processus majeur de changements et de réformes conçu pour lui donner les



“ Le présent rapport présente les résultats atteints par l'OIT sur le front du développement, évoque les histoires à succès et illustre les pratiques d'excellence, en tenant compte des différentes régions et des grands enjeux qui concernent chacune d'entre elles.

Guy Ryder, Directeur général du BIT



© OITM Crozet

moyens de répondre efficacement aux besoins et aux attentes de ses mandants et renouveler sa capacité à remplir son mandat de justice sociale.

Le processus de réforme donnera à l'OIT une orientation nouvelle, ouvrant la voie au renforcement de ses capacités d'analyse et de recherche et lui permettant de proposer des conseils stratégiques clairs et des solutions concrètes à des problèmes du travail de plus en plus complexes, en mettant l'accent sur les domaines d'importance prioritaire, les partenariats techniques solides et les investissements appropriés dans les personnes et les systèmes de l'OIT; de renforcer la collaboration au sein de l'OIT et au-delà, d'optimiser notre manière de travailler comme « une seule OIT », en établissant des relations plus étroites avec nos mandants et en travaillant de manière proactive avec nos

partenaires, à l'intérieur du système des Nations Unies comme à l'extérieur, pour veiller à ce que nos solutions soient pleinement formées et hautement pratiques; et d'améliorer notre efficacité pour optimiser notre impact, mieux collaborer et communiquer, et tirer le meilleur parti des ressources disponibles.

Cet examen de nos résultats de développement au cours des deux dernières années reflète la nature changeante des opérations que nous menons et la reconnaissance croissante de la valeur du travail décent. Espérons ensemble qu'il suscitera les changements nécessaires dans le monde du travail à l'échelle mondiale.

Guy Ryder,
Guy Ryder, Directeur général du BIT





Le travail décent: une urgente nécessité, un objectif mondial

Le travail décent est le principal chemin pour sortir de la pauvreté et aller vers une vie meilleure. Le travail décent pour tous les hommes et les femmes assure l'inclusion sociale et la dignité, le monde du travail jouant partout un rôle clé dans le progrès économique et social et la stabilité politique.

Le travail décent est une source de dignité personnelle, de stabilité familiale et de paix pour la communauté. Il inspire les démocraties qui agissent pour leurs peuples et alimente la croissance économique qui élargit les perspectives de création d'emplois productifs et de développement des entreprises.

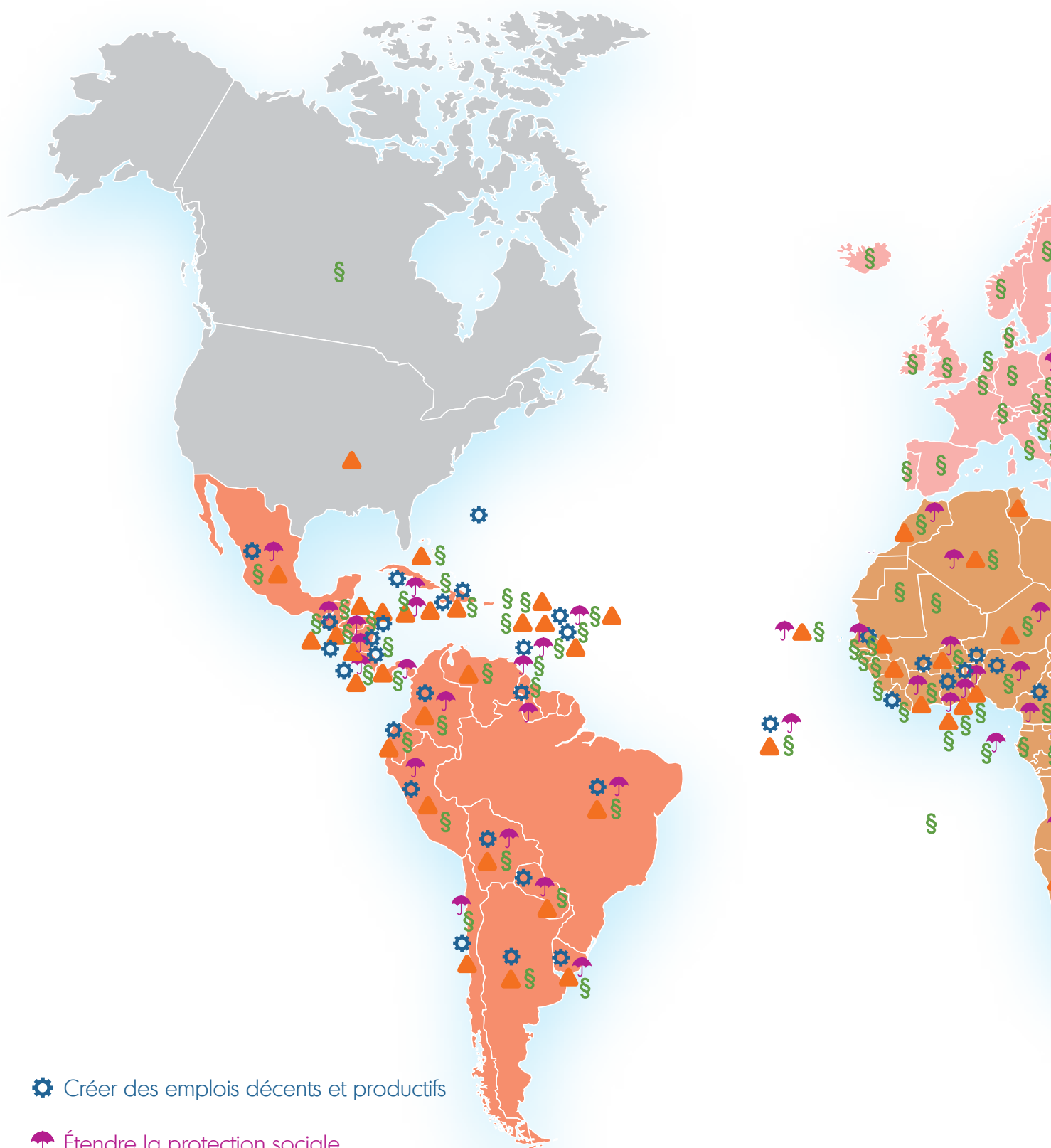
Le travail décent reflète les priorités de l'agenda social, économique et politique des pays et du système international. En un temps relativement bref, les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et la société civile sont parvenus à un consensus international ce concept, selon lequel l'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés pour atteindre une mondialisation équitable, réduire la pauvreté et obtenir un développement équitable, inclusif et durable.



L'expérience nous montre que la croissance économique ne suffit pas. Nous devons faire davantage pour permettre aux personnes de s'épanouir dans un emploi décent, pour leur offrir une protection sociale et faire en sorte que les pauvres et les marginalisés soient entendus. À l'heure où nous poursuivons nos efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et où nous élaborons notre programme de développement pour l'après-2015, faisons de la justice sociale la pierre angulaire d'une croissance équitable et durable pour tous.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies
Message adressé lors de la Journée mondiale
de la justice sociale,
20 février 2014

Résultats nationaux par objectif stratégique

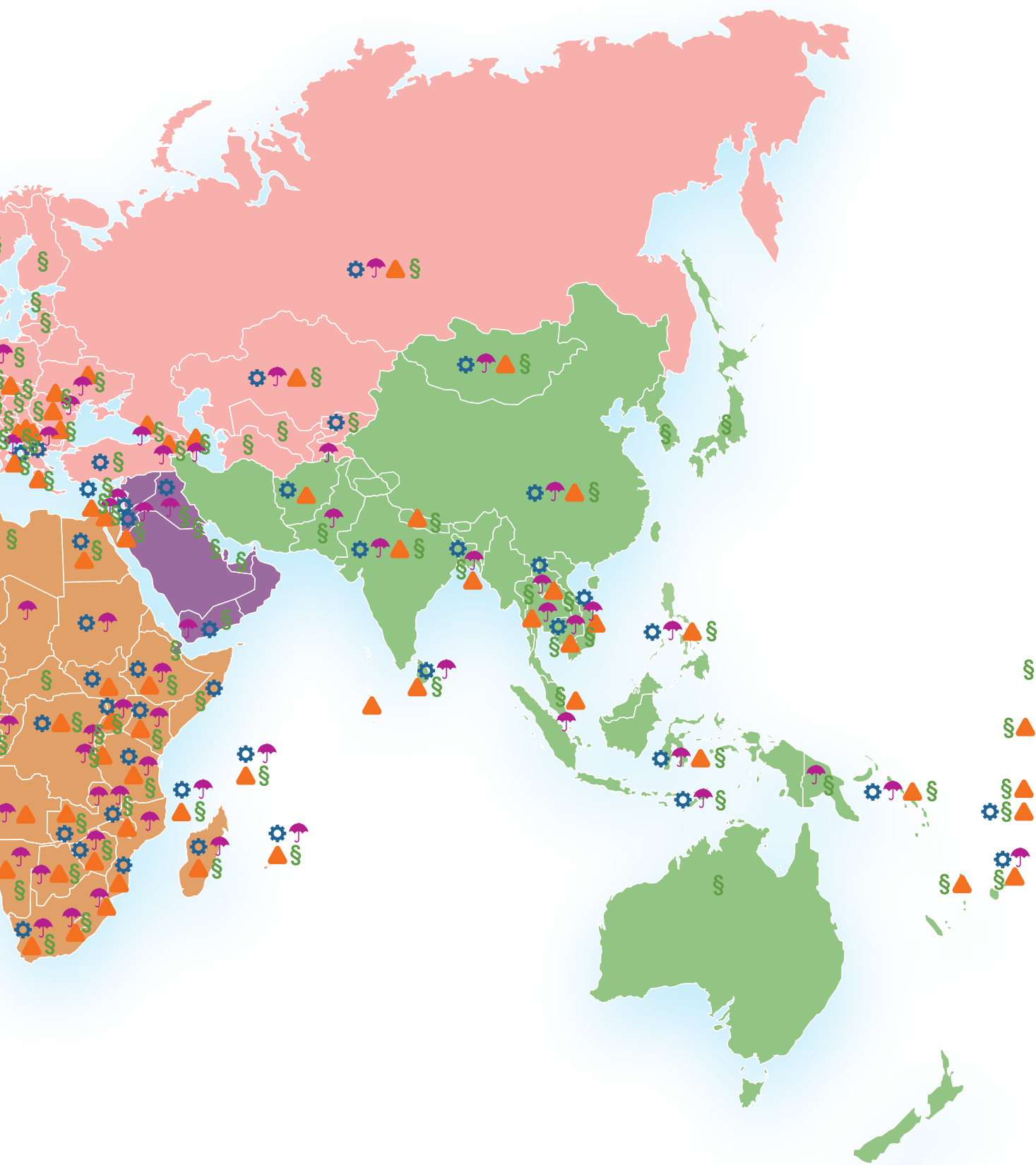


⚙️ Créer des emplois décents et productifs

☂️ Étendre la protection sociale

▲ Promouvoir le dialogue social

§ Garantir les droits au travail



L'AGENDA DU TRAVAIL DÉCENT



Créer des emplois décents et productifs

Construire des entreprises et des économies génératrices de possibilités d'investissement, d'entrepreneuriat, de développement des compétences, de création d'emplois et de moyens de subsistance durables.



Garantir les droits au travail

Assurer que le développement économique va de pair avec le développement social et le respect des droits de tous les travailleurs, et en particulier de ceux qui sont pauvres ou défavorisés.



Étendre la protection sociale

Promouvoir l'inclusion et la productivité en veillant à ce que les femmes et les hommes bénéficient de conditions de travail qui assurent leur sécurité, leur accordent du temps libre et du repos, tiennent compte des responsabilités familiales, apportent une compensation adéquate pour les pertes ou les réductions de revenu et permettent d'accéder à une sécurité sociale adéquate.



Promouvoir le dialogue social

Créer des institutions du marché du travail efficaces et des organisations d'employeurs et de travailleurs efficaces et indépendantes, permettant à toutes les parties de s'engager résolument dans l'augmentation de la productivité, la gestion des relations professionnelles et la construction de sociétés cohésives.



Aung San Suu Kyi

Message adressé à la
Conférence internationale
du Travail, 2012



La Conférence internationale du Travail est un pionnier et un exemple d'inclusivité. Des délégués des travailleurs et des employeurs, ainsi que des gouvernements, qui se réunissent pour trouver des solutions efficaces à des problèmes complexes, démontrent la valeur de véritables échanges entre les acteurs concernés.

Aperçu des tendances de l'emploi

- Le nombre des chômeurs dans le monde a augmenté de 5 millions en 2013 pour approcher les 202 millions, ce qui représente un taux de chômage de 6 pour cent.
- Le nombre des chômeurs a augmenté d'environ 28 millions depuis le début de la crise de 2008.
- Quelque 23 millions de travailleurs ont quitté le marché du travail.
- D'ici à 2018, le nombre des demandeurs d'emploi devrait augmenter de plus de 13 millions.
- Environ 74,5 millions de personnes du groupe d'âge de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2013, ce qui représente un taux de chômage des jeunes de 13,1 pour cent.
- Quelque 839 millions de travailleurs et leurs familles ont vécu avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour en 2013.
- Environ 375 millions de travailleurs et leurs familles ont vécu avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour en 2013.
- Quelque 470 millions d'emplois nouveaux seront nécessaires au cours des 15 prochaines années.

Source: BIT, Tendances mondiales de l'emploi 2014.

Tripartisme et normes internationales du travail: Les fondations d'une croissance inclusive et durable

Grâce à sa structure tripartite, l'OIT garantit que les points de vue et les priorités des gouvernements, des employeurs et des travailleurs se reflètent dans les normes internationales du travail, dans les politiques et les programmes, permettant ainsi de parvenir à une appropriation véritable, d'obtenir des résultats de développement efficaces et d'exercer un impact humain durable.

Le corpus de normes internationales du travail de l'OIT constitue un cadre global qui régit tous les aspects du monde du travail, y compris la lutte contre le travail des enfants et pour les droits des travailleurs domestiques, des gens de mer et des peuples autochtones et tribaux. L'OIT dispose d'un système de normes de supervision parmi les plus complets, qui assure

le suivi de la mise en œuvre des conventions ratifiées et soumet les bonnes pratiques et les violations à l'attention de tous les États Membres.

L'OIT travaille au renforcement de syndicats et d'organisations d'employeurs représentatifs, indépendants et démocratiques dans tous les pays. On trouvera ci-dessous quelques exemples de cette action.

Renforcer les organisations d'employeurs

Dans toutes les régions, l'OIT a renforcé les organisations d'employeurs afin de consolider leurs structures et d'améliorer leurs capacités institutionnelles et techniques, leur prestation de services aux membres existants et potentiels et leur capacité à s'engager dans des processus politiques factuels.

Au **Cambodge**, la Fédération cambodgienne des employeurs et des associations d'entreprises (CAMFEBA) et l'OIT ont élaboré conjointement un code de pratiques et une série de guides à l'usage des employeurs sur la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination au travail, ce qui a permis à la CAMFEBA d'apporter une assistance technique à ses membres concernant la législation relative à la discrimination.

Afin de créer un environnement favorable à l'entreprise, l'Association serbe des employeurs (SAE) a mené des recherches sur les charges liées aux activités commerciales et organisé des tables rondes et des réunions avec des employeurs de toute la **Serbie** en vue de formuler sa politique générale et d'établir des priorités pour son agenda de promotion. Des recommandations spécifiques de politique générale ont été rédigées et diffusées grâce à une large campagne médiatique et à une conférence de presse. Cela a permis à la SAE d'influer en faveur de changements dans la législation qui ont abouti, en décembre 2012, à l'abolition des impôts locaux (estimés entre 600 euros et 1 000 euros par an et par activité) qui touchaient 90 pour cent des entreprises; à la suppression de l'obligation faite à diverses petites entreprises d'utiliser des caisses enregistreuses agréées, facilité qui a permis à 16 pour cent des entreprises de Serbie de réaliser des économies importantes; et le doublement du seuil d'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui a généré d'importantes économies de tenue de livres pour les petites entreprises et les micro-entreprises.

L'OIT a fourni des services techniques et consultatifs pour l'élaboration et l'adoption d'une stratégie par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) en vue de renforcer sa visibilité dans le pays et d'améliorer le dialogue et les services entre ses bureaux locaux et son siège. En collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin, une formation en compétences de gestion de base a été dispensée au personnel local avec comme référence la série de guides « Pour une organisation d'employeurs performante ». La CGEA a accru ses effectifs de 1 476 membres en janvier 2012 à 1 823 en avril 2013.

“ *Nous sommes une organisation de promotion et de normalisation orientée par des valeurs, et nous devons être à l'écoute des besoins de nos mandants.* ”

Guy Ryder, Directeur général du BIT

Renforcer les organisations de travailleurs

L'OIT a fourni des conseils stratégiques et un appui technique aux syndicats de toutes les régions afin de favoriser l'unité du mouvement syndical au niveau national. En **Inde**, par exemple, elle a appuyé le développement des capacités institutionnelles pour l'établissement d'une plate-forme commune à onze confédérations syndicales nationales en vue de négocier une liste de questions en dix points avec le gouvernement. Cette liste incluait la ratification de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et de la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1951, l'établissement de salaires minimum et des améliorations du système de sécurité sociale.

En **République-Unie de Tanzanie**, l'OIT a apporté un appui financier et technique au renforcement des capacités du Trade Union Congress of Tanzania (TUCTA) en matière de législation du travail et de normes internationales du travail, avec la participation de représentants de tous les affiliés du TUCTA. À la suite de cette sensibilisation à la législation du travail et aux droits des travailleurs, cinq nouveaux syndicats ont été enregistrés en République-Unie de Tanzanie continentale.

Dans la **Fédération de Russie**, les syndicats ont joué un rôle vital dans la promotion de l'Agenda du travail décent aux niveaux national et subnational. La Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR), dont les effectifs dépassent les 23 millions d'adhérents, est l'un des membres du mouvement syndical international les plus représentatifs et les plus influents, qui couvre les secteurs majeurs de l'économie. En 2012 et 2013, avec l'appui de l'OIT, les syndicats ont considérablement aidé à promouvoir la ratification de la convention (n° 173) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992, de la Convention du travail maritime, 2006, de la convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993, et de la convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995.

Les programmes d'étude de master et les programmes de 3^e cycle à court terme (ENGAGE) destinés aux syndicalistes et portant sur le thème « Travail et mondialisation », organisés par l'Université mondiale du travail au **Brésil**, en **Allemagne**, en **Inde** et en **Afrique du Sud**, sont le fruit d'une coopération institutionnalisée entre les universités partenaires, des organisations syndicales nationales et internationales, et l'OIT. Ils offrent un environnement global de recherche et d'étude

qui incite à favoriser la justice sociale et le travail décent. Dans une étude conduite en externe sur les 430 étudiants de l'Université mondiale du travail (2004-12), 83 pour cent ont répondu que leurs capacités analytiques s'étaient trouvées renforcées après le programme, et 87 pour cent ont déclaré avoir davantage confiance dans leur capacité de contribuer à des discussions et à des projets de nature politique ou internationale.

Promouvoir l'emploi, protéger les personnes: l'approche du développement économique et social de l'OIT fondée sur les droits

L'OIT adopte une approche du développement économique et social durable et basée sur les droits, fondée sur les normes internationales du travail, pour traiter les causes profondes des déficits en travail décent. Cette approche lui confère une position idéale pour autonomiser les personnes, formuler des politiques visant à accroître la productivité et à faciliter l'accès à l'emploi, promouvoir les droits de l'homme et éliminer les violations de ces droits dans de nombreux domaines, tels que ceux du travail des enfants, du travail forcé et du travail domestique.

Les activités menées par l'OIT dans ces secteurs ont eu un impact sur des millions de personnes dans des communautés du monde entier. L'OIT a aidé à libérer des dizaines de milliers de travailleurs forcés; elle a amélioré les moyens de subsistance de 100 millions de personnes dans le monde en empêchant des enfants d'être pris au piège du travail des enfants ou d'entrer dans ce système; enfin, elle a aidé plus d'un million de travailleurs à s'assurer à tous un traitement équitable sur leur lieu de travail, quel que soit leur statut VIH.

Des emplois ont été créés dans le cadre du développement d'entreprise et de dispositifs à forte intensité d'emploi, la législation du travail a été révisée pour assurer aux travailleurs des droits et une protection améliorés tout en maintenant la compétitivité, et des institutions ont été établies pour faciliter le dialogue entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, et pour éviter les conflits du travail onéreux.

LES PROGRAMMES PAR
PAYS POUR LA PROMOTION
DU TRAVAIL DÉCENT

Les PPTD, qui sont le principal véhicule de l'appui apporté par l'OIT au niveau des pays, représentent l'engagement commun des gouvernements, des organisations de travailleurs et d'employeurs et de l'OIT à collaborer sur des objectifs spécifiques.

Ces programmes soutiennent les initiatives nationales visant à réduire les déficits de travail décent et à renforcer la capacité nationale d'intégration du travail décent dans les politiques sociales et économiques.

Les PPTD ont deux objectifs essentiels: promouvoir le travail décent en tant que composante clé des stratégies de développement national; et organiser le savoir, les instruments, la promotion et la coopération de l'OIT au service des mandants.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT À TURIN

Établi à Turin, Italie, le Centre assure des services de formation, d'apprentissage et de développement des capacités à l'usage des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres partenaires nationaux et internationaux, en vue de promouvoir le travail décent et le développement durable.

En 2012-2013, le Centre a contribué au renforcement des compétences de 24402 hommes et femmes originaires de plus de 190 pays.

Les groupes les plus importants sont venus d'Afrique, suivie par l'Europe et l'Asie centrale.



Diffuser le message: développer les capacités dans l'optique du travail décent

Former les femmes et les hommes à la gestion des petites entreprises; rendre l'assurance maladie accessible aux travailleurs domestiques; offrir des services pour l'emploi aux jeunes défavorisés; construire le dialogue social; ce ne sont là que quelques exemples du large éventail d'initiatives de coopération technique de l'OIT visant à faire face aux défis du développement et à utiliser les normes, les principes et les critères de l'OIT pour améliorer la vie des travailleurs.



Rester informé: créer un savoir mondialisé

Renforcer la base de connaissances de l'OIT au niveau mondial et national a été un axe majeur tout au long des années 2012 et 2013. Les connaissances et les compétences acquises par l'OIT figurent parmi ses principaux atouts, et leur mise à la disposition d'un public le plus large possible est une priorité absolue. Savoir, recherche et statistiques sont au centre des efforts déployés dans le cadre du processus de réforme en cours.

Restez en contact !



<https://twitter.com/ilo>



<https://www.facebook.com/ILO.ORG>



L'OIT en action

Au cours des années 2012 et 2013, l'OIT a agi pour aider les victimes à faire face aux conséquences de catastrophes (effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, typhon Haiyan aux Philippines) ou pour attirer l'attention de personnes influentes afin de mobiliser l'attention sur les problèmes auxquels le monde doit faire face.

En avril 2013, 1 129 travailleurs ont perdu la vie dans l'écroulement du Rana Plaza, un bâtiment qui abritait de nombreux ateliers de confection. L'OIT a réagi rapidement et apporté son aide à la formulation du Plan d'action tripartite national sur la sécurité contre l'incendie et la sécurité des installations.

Près de six millions de travailleurs ont été touchés par le typhon Haiyan, qui a dévasté les Philippines en novembre 2013. Les équipes de l'OIT ont travaillé depuis lors à la mise en œuvre de programmes d'urgence à forte intensité de main d'œuvre afin de recréer des moyens de subsistance. L'action menée par l'OIT après ces deux catastrophes majeures est décrite ci-dessous (pp. 34-35).



www.iloartworks.org

En octobre 2012, l'OIT a lancé **ArtWorks** – son programme d'engagement artistique, qui réunit l'Organisation et des artistes engagés à promouvoir les droits fondamentaux dans le monde du travail.

En 2012 et 2013, des artistes, des militants et des athlètes de renommée mondiale ont fait équipe avec l'OIT dans

la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, mais aussi pour braquer les projecteurs sur des thèmes clés du travail décent, comme les emplois verts pour les jeunes et les droits des peuples autochtones.

ArtWorks, qui s'est révélé être un moyen efficace de faire connaître l'OIT à un public nouveau et plus jeune, s'est largement appuyé sur l'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser son message. Cette initiative a amélioré la visibilité de l'Organisation et, d'une manière très spectaculaire, sa présence et son audience.

“ Je suis fière de me joindre à l'OIT dans le combat contre l'esclavage.

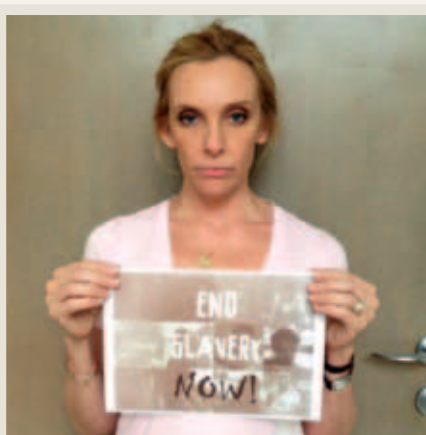
Jada Pinkett Smith

Aujourd'hui, 21 millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont pris au piège du travail forcé à travers le monde. Lors de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage du 2 décembre 2012, la campagne « En finir avec l'esclavage maintenant ! » a été lancée par l'actrice et chanteuse Jada Pinkett Smith, qui a ensuite été rejointe par une légende d'Hollywood, l'actrice et chanteuse Cher, par Martin Sheen, Toni Collette, Larry King, Alyssa Milano, Pharrell Williams, Oliver Stone, Gloria Steinem, Colin Farrell, Somaly Mam, Danny Glover, Sophia Bush, Maria Bello, Paul Haggis, Mila Kunis et Kellan Lutz, pour n'en nommer que quelques-uns.

Bien d'autres ont suivi le mouvement et s'associent à l'OIT pour lutter contre le travail des enfants et en finir avec le travail forcé.

“ Je vous demande, en particulier à ceux d'entre vous qui aimez le football, d'adhérer à la campagne Carton rouge et de la mettre au centre de la Coupe du monde 2014 et des Jeux olympiques de 2016 ! Utilisons nos talents et nos ressources pour atteindre des millions de personnes. Qu'elles sachent que ce sont tous nos enfants.

Tim Roth, acteur et réalisateur



EN FINIR AVEC L'ESCLAVAGE MAINTENANT!

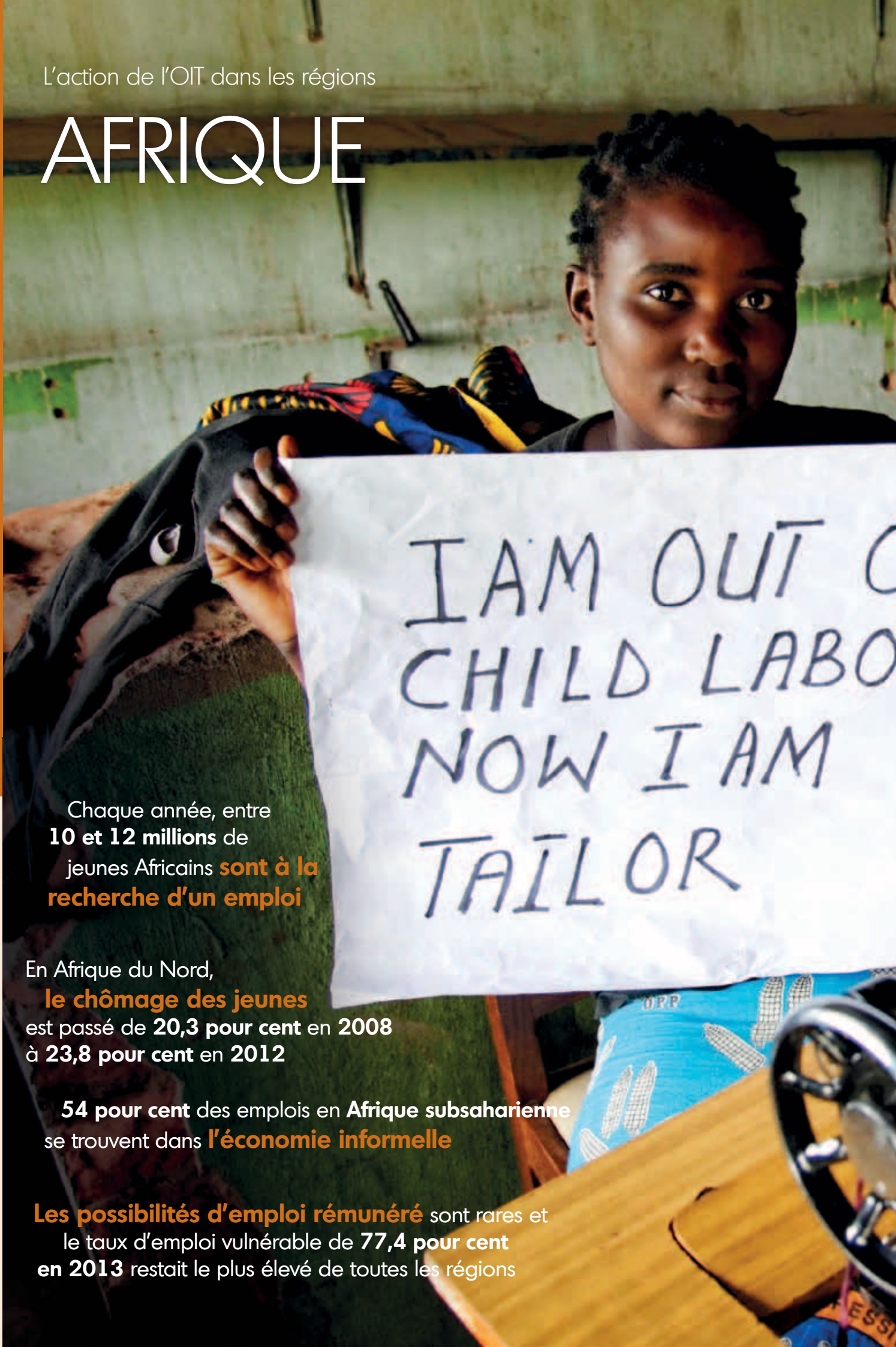
À travers le monde, plus de 20 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont pris au piège de l'esclavage. Des artistes, athlètes et activistes de premier plan ont rejoint la campagne de l'OIT. À vous de faire de même...

Chaque action compte!

Pour en savoir plus: www.ilo.org/artworks

L'action de l'OIT dans les régions

AFRIQUE



Chaque année, entre
10 et 12 millions de
jeunes Africains **sont à la**
recherche d'un emploi

En Afrique du Nord,
le chômage des jeunes
est passé de **20,3 pour cent** en 2008
à **23,8 pour cent** en 2012

54 pour cent des emplois en **Afrique subsaharienne**
se trouvent dans **l'économie informelle**

Les possibilités d'emploi rémunéré sont rares et
le taux d'emploi vulnérable de **77,4 pour cent**
en **2013** restait le plus élevé de toutes les régions



L'Afrique subsaharienne affiche depuis des années une solide croissance économique, avec une augmentation moyenne du PIB proche de 5 pour cent. Cependant, cette croissance n'a pas été inclusive et n'a pas trouvé son équivalent dans la création d'emplois. La population de l'Afrique augmente plus vite que partout ailleurs, et les difficultés pour assurer des possibilités de travail décent aux nouveaux arrivants sur le marché du travail demeurent particulièrement aiguës.

Au cours des deux années passées, l'OIT a donné la priorité à la promotion de l'emploi décent, en particulier pour les jeunes. Une plus grande attention a également été portée au respect des droits fondamentaux au travail, à la mise en œuvre de politiques relatives à la migration de main-d'œuvre, aux compétences dans le secteur rural et les petites et moyennes entreprises (PME), et à la mise en place de socles de protection sociale en Afrique.



Investir dans les compétences et les emplois verts pour la jeunesse africaine

En **Égypte**, les services publics de l'emploi ont amélioré leurs capacités d'offre en matière de choix de carrière, de conseil et d'emploi pour les jeunes, et la capacité entrepreneuriale des jeunes femmes et hommes a été développée.

Les **Comores** ont établi leur premier Centre national d'orientation professionnelle et organisé la première Foire nationale de l'emploi, tout en mettant en œuvre un programme d'apprentissage, de formation à l'entrepreneuriat et de services de médiation du marché du travail.

Au **Mali**, en **Mauritanie** et au **Sénégal**, l'OIT a élaboré et testé des outils destinés à renforcer l'employabilité des jeunes et la formation en éducation financière, qui offrent aux jeunes travailleurs migrants et à leurs familles des connaissances et des compétences qui leur permettront de mieux gérer leur revenu et de l'utiliser d'une manière plus productive. La promotion de ces outils a été assurée par la communication sociale dans deux pays bénéficiaires (**Sénégal** et **Mauritanie**), où des concerts de rap ont été organisés pour sensibiliser les jeunes aux messages clés concernant l'employabilité.

L'insertion des handicapés est un investissement positif. En **Zambie**, le processus de réforme de la législation du travail prend en compte les droits des personnes handicapées, notamment en matière de formation et d'emploi. Les programmes de formation à des compétences techniques dans des établissements sélectionnés sont en cours de réforme avec l'appui de l'OIT, en vue de les rendre accessibles aux étudiants handicapés. Au **Botswana**, une politique et une stratégie nationales de l'emploi intégrées faisant référence aux droits des personnes handicapées ont été élaborées avec l'assistance de l'OIT.

Au **Zimbabwe**, le programme de l'OIT « Des compétences pour l'emploi des jeunes » améliore le système d'apprentissage informel traditionnel, qui transmet aux jeunes femmes et hommes les compétences détenues par des maîtres artisans (MA). Le programme a développé les capacités de plus de 2 000 MA, les a mis en relation avec plus de 3 500 apprentis, et a fourni un appui aux systèmes et aux structures éducatifs aux niveaux du district, provincial et national. Les MA offrent une formation et un tutorat en cours d'emploi aux jeunes gens des zones urbaines. Le programme collabore avec des experts de l'industrie et des institutions de microfinance pour améliorer les entreprises des MA dans un certain nombre d'activités qui font l'objet d'une forte demande, et il réussit à créer des emplois indépendants ou salariés pour les jeunes au terme de leur apprentissage.

« Il est impératif d'investir dans la santé, la nutrition et l'éducation de nos concitoyens, et de leur faire acquérir des compétences qui leur permettent de devenir des membres productifs de notre société, [...] pour être employés décemment, les jeunes doivent être employables.



Nkosazana Dlamini-Zuma

Présidente de la Commission de l'Union africaine

Conférence internationale du Travail, 2013

En **Ouganda**, le partenariat établi entre l'OIT et le gouvernement grâce au mécanisme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes (Youth Entrepreneurship Facility) a vu plus de 6 000 jeunes gens bénéficier du Programme de formation à l'entrepreneuriat, qui est une adaptation du programme de formation de l'OIT GERME/ SIYB (Start and Improve Your Business). Un emploi a été créé dans chaque entreprise dont le propriétaire avait participé à la formation. Depuis 2012, plus de 23 000 étudiants ont reçu une formation à l'entrepreneuriat.

En **République-Unie de Tanzanie**, le mécanisme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes a facilité l'introduction d'un programme d'études de formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement primaire et secondaire, qui a atteint plus de 27 000 jeunes dans sa phase pilote, chiffre qui devrait doubler en 2014 après le déploiement du programme à travers le pays.

Créer des emplois par des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

Présente dans plus de 20 pays de la région, et avec plus de 30 ans d'expérience, l'OIT a créé de nombreuses opportunités d'emploi grâce au développement des infrastructures, et elle a facilité l'adoption d'approches novatrices dans des pays tels que le Cameroun, Madagascar et l'Afrique du Sud. Dans ces pays, les programmes ont été élargis et ont reçu des ressources nationales substantielles pour les services consultatifs techniques de l'OIT.

Les investissements à forte intensité de main-d'œuvre se sont révélés être une contribution majeure au redressement



© OIT/J. Mailard

DE LA VIE EN BIDONVILLE À LA DIRECTION D'ENTREPRISE AU KENYA



Lorna Rutto a grandi dans un bidonville du Kenya, dans des conditions insalubres, avec 140 000 autres personnes qui tentaient de survivre par tous les moyens.

« J'ai grandi dans un endroit

où il n'y avait pas de ramassage des ordures. Les eaux usées débordaient dans les maisons. (...) Quand j'étais encore jeune, je ramassais des déchets en plastique et je les faisais fondre pour en faire des ornements et des petites choses que je vendais. »

Seize ans plus tard – avec l'aide de l'OIT –, Lorna est la propriétaire et la directrice d'Eco-Post Recycling, qui transforme les déchets de plastique en poteaux et en pieux de clôtures en remplacement du bois.

« Grâce à l'OIT, j'ai bénéficié de conseils professionnels, d'une formation à la préparation d'un plan d'affaires, d'une sensibilisation à la vente et au marketing. On nous a mis en contact avec des endroits où nous pouvions accéder au crédit, et nous avons aussi reçu un petit financement, ce qui était très important. »

Depuis que Lorna a lancé sa propre entreprise, elle a créé plus de 500 emplois, préservé plus de 250 hectares de forêt et éliminé plus de 1 000 tonnes de déchets de l'environnement.

L'histoire de Lorna est un exemple de la manière dont la combinaison de l'entrepreneuriat avec les emplois verts peut apporter une solution à beaucoup de jeunes chômeurs africains, tout en relevant les défis auxquels est exposé l'environnement.

Les **emplois verts** constituent une réponse directe à deux défis majeurs du XXI^e siècle: éviter les dangers du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et assurer un développement socialement responsable grâce au travail décent. La création d'emplois verts et l'adaptation des professions existantes sont cruciales pour promouvoir la transition vers une économie à faible bilan carbone, résiliente au changement climatique et respectueuse de l'environnement, et qui soit équitable pour tous.

D'ici à la fin de 2014, 45 000 jeunes entrepreneurs auront été formés par l'OIT et 11 000 nouvelles entreprises auront été lancées.



économique et social d'une nation déchirée par les conflits. En Somalie, l'OIT a collaboré avec le gouvernement et les organisations locales de mise en œuvre pour générer des opportunités d'emploi pour 1 174 jeunes femmes et hommes, injectant ainsi des revenus salariaux dans l'économie et stimulant l'acquisition d'outils locaux. Des responsables gouvernementaux ont été formés à superviser des projets d'investissement à forte intensité de main d'œuvre.

Stimuler l'emploi dans l'économie rurale

L'OIT promeut le développement des compétences sur une base communautaire dans les zones rurales en vue de favoriser une croissance inclusive.

Au **Bénin**, avec l'adoption par le gouvernement et les partenaires sociaux d'un plan d'action national pour l'acquisition de compétences pour l'emploi centré sur

les communautés rurales, environ **3 000 jeunes sur 5 000 participants ont obtenu un emploi salarié ou indépendant** grâce à l'appui apporté par l'OIT après la formation.

Au **Burkina Faso**, 1 630 jeunes femmes et hommes sur environ 4 000 participants ont obtenu un emploi salarié ou indépendant. **Parmi les bénéficiaires des programmes de formation de l'OIT, 1 081 jeunes non scolarisés âgés de 15 à 35 ans ont un emploi** (729 jeunes hommes et 352 jeunes femmes), dont 767 dans des programmes d'élevage de volailles et 314 dans l'apiculture et d'autres petites entreprises et micro-entreprises rurales. Au **Libéria**, plus de **800 participants** de quatre communautés rurales ont bénéficié d'activités génératrices de revenus dans la transformation du manioc, les transports, la pêche et la transformation du poisson, la confection et la fabrication de savon.

Au **Zimbabwe**, l'OIT a créé des opportunités d'emploi et des sources de revenus pour plus de 5 000 jeunes ruraux âgés de 15 à 32 ans grâce à sa méthodologie





© OIJM, Crozet

EMPLOIS RURAUX: UNE
PRIORITÉ AFRICAINE

Deux tiers

*de la population africaine
vivent et travaillent dans
des zones rurales.*

*L'agriculture représente
65 pour cent des
emplois en Afrique
subsaharienne.*



© OIJM, Crozet

de « Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales » (Training for Rural Economic Empowerment - TREE), essentiellement dans l'agriculture et les secteurs connexes. Du niveau national à celui de la communauté, ce programme a appuyé les structures locales et développé les capacités du personnel en vue d'atteindre les jeunes gens avec des programmes générateurs d'emploi et de revenus. Le gouvernement du Zimbabwe a adopté cette méthodologie en tant que Cadre national pour l'autonomisation économique des jeunes.

Réaliser l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des genres: améliorer l'accès aux services financiers

Avec l'appui de l'OIT en matière de formation et de financement, des services de micro-assurance ont été fournis à **10 000 membres de coopératives**, principalement des femmes, en **Éthiopie**. De plus, 6 300 femmes et sept coopératives de femmes ont accédé à des formations en matière de crédit et de gestion d'entreprise qui les ont aidées à lancer et à gérer des micro-entreprises et des petites entreprises. En **République-Unie de Tanzanie**, au **Kénya** et en **Ouganda**, 2 904 femmes entrepreneurs ont été formées au lancement de leur propre entreprise. 80 pour cent de ces femmes ont estimé que cette formation les avait aidées à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour mieux gérer leurs affaires et les revenus de leurs familles, et qu'elle avait renforcé leur confiance et leur conscience de soi. Une enquête de suivi a montré qu'une nouvelle entreprise avait été créée pour deux entrepreneurs ayant reçu une formation, et que deux emplois – celui du propriétaire de l'entreprise inclus – avaient été créés dans chaque nouvelle entreprise lancée après la formation. De plus, **43 associations de femmes entrepreneurs et d'autres organisations concernées** ont reçu une formation et ont élaboré des plans d'action pour renforcer les services offerts à leurs membres et mieux défendre leurs intérêts. Une campagne pour le « Mois de la femme entrepreneur » a bénéficié d'un appui dans ces trois pays, où la radio, la télévision et la presse ont atteint plus de 4,3 millions de personnes.

En **République-Unie de Tanzanie**, dans le cadre d'un partenariat OIT-Equity Bank, dix membres du personnel d'Equity Bank ont bénéficié d'une formation de formateurs GERME/SIYB et GetAhead; ils ont par la suite formé 270 femmes entrepreneurs, dont 120 ont reçus des prêts d'Equity Bank pour lancer et développer leurs entreprises.





© OITK Casidy



En **Algérie**, L'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM) possède la capacité de dispenser une centaine de formations de l'OIT dans des centres d'alphabétisation destinés aux femmes des zones rurales. En **Égypte**, 3 678 femmes ont reçu une formation en développement de l'entreprise **et plus de 2 000 femmes ont lancé de petits projets.**

Étendre la protection sociale pour tous

Les socles de protection sociale sont basés sur l'idée que chacun devrait jouir au moins de la sécurité d'un revenu de base suffisant pour vivre, assuré par des transferts en espèces ou en nature, tels que les pensions pour les personnes âgées et les handicapés, les allocations familiales, les prestations de garantie de ressources et/ou les garanties d'emploi, et les services aux chômeurs et aux travailleurs pauvres.

En décembre 2012, le **Burkina Faso** a adopté une stratégie nationale de protection sociale qui étend la couverture à tous les travailleurs de l'économie formelle et informelle. En 2013, un cadre législatif a été adopté par le **Lesotho**, ouvrant la voie à l'établissement de l'Organisation de sécurité sociale du Lesotho (Lesotho

Social Security Organization - LSSO) pour assurer aux travailleurs du secteur privé et à leurs familles des prestations de sécurité sociale concernant les personnes âgées, les conjoints survivants, les handicapés, le chômage, la maladie, la maternité et les accidents du travail. **Environ 45 300 personnes** devraient être couvertes la première année de fonctionnement de la LSSO.

Avec l'assistance de l'OIT, le **Cabo Verde** a doublé sa couverture de protection sociale au cours des cinq dernières années. Le **Cameroun**, l'**Éthiopie**, la **Gambie**, le **Togo** et le **Mozambique** ont révisé leurs systèmes de sécurité sociale pour étendre la couverture aux employés des secteurs privé et semi-public, aux personnes handicapées, aux opérateurs de l'économie informelle et aux producteurs ruraux. Au **Mozambique**, le nombre des ménages couverts par des régimes de protection sociale a plus que doublé pour s'élever à 370 000 en 2013.

Éliminer le travail des enfants

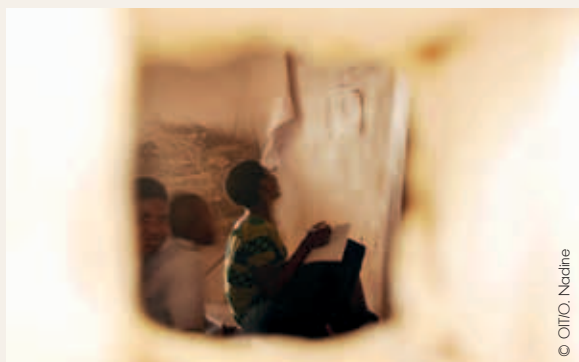
L'OIT a gagné en notoriété pour son combat contre le travail des enfants **dans 43 pays africains**, dont 29 ont établi des plans d'action nationaux contre le travail des



enfants. Dans l'ensemble de la région, l'OIT a renforcé la capacité institutionnelle de créer un environnement favorable à la lutte contre le travail des enfants aux niveaux national et subrégional, appuyé les évaluations nationales et l'élaboration de lois, de politiques, de mesures et de services visant à faire face au travail des enfants, y compris dans des secteurs spécifiques tels que l'agriculture, les mines, la pêche et le travail domestique.

L'**Ouganda** a adopté un programme national de formation sur la protection des enfants, alors que le Kenya a révisé sa liste des travaux dangereux. **Madagascar** a proposé des formations aux parents de victimes du travail des enfants. Le **Malawi** a établi des zones exemptes de travail des enfants et le Togo a élaboré des mesures visant à soustraire les enfants au travail dangereux dans l'agriculture et le travail domestique. Un plan d'action subrégional sur les pires formes de travail des enfants est en cours d'exécution dans les **États membres de la CEDEAO**. Au **Sénégal**, un plan d'action national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants a été approuvé et inclus dans la stratégie nationale de développement pour 2013-17. Le **Bénin** et le **Burkina Faso** ont approuvé des plans d'action nationaux pour l'élimination des pires formes de travail des enfants et le **Cabo Verde** a établi un comité directeur national pour l'élimination du travail des enfants et validé une liste de travaux dangereux. La **République-Unie de Tanzanie** a diffusé le plan d'action

CRÉATION DE VILLAGES EXEMPTS DE TRAVAIL DES ENFANTS AU MALAWI



Au Malawi, le problème du travail des enfants a été intégré dans les politiques sociale, économique et de développement nationales, et un plan d'action a été mis en œuvre pour promouvoir l'éducation de base universelle et une meilleure qualification de la main-d'œuvre.

La Présidente du Malawi, Joyce Banda, a confirmé l'engagement de son pays en faveur de l'élimination du travail des enfants lorsqu'elle a ouvert la Conférence nationale sur le travail des enfants.

L'initiative de l'OIT a promu la coopération entre le gouvernement, les organisations d'employeurs et de

travailleurs et la société civile pour la création des zones exemptes de travail des enfants. Les services aux enfants vulnérables dans quatre districts et l'appui apporté à leurs parents et aux communautés ont joué un rôle essentiel.

Aperçu des résultats clés

- **5 511 enfants** ont été retirés du travail ou empêchés d'y entrer.
- **319 enfants** ayant l'âge requis pour travailler ont achevé une formation professionnelle et reçu un appui pour lancer leur propre entreprise et accéder à un emploi décent pour les jeunes.
- **343 adultes** ont bénéficié d'activités génératrices de revenus et 75 autres ont été formés aux compétences en gestion d'entreprise.
- **Huit centres de compétences en communication** ont été mis en place et des normes de formation pour la menuiserie, la confection, la maçonnerie, la soudure et d'autres compétences ont été élaborées et mises en place.



Ahma Refaat, syndicaliste égyptien du Caire, se bat pour la justice sociale depuis des décennies.

« Ma première arrestation remonte à 1977, lors d'une manifestation contre l'augmentation du prix du pain pendant la présidence d'Anouar el-Sadate. » Depuis lors, Refaat a subi d'innombrables arrestations, la plus récente remontant aux manifestations du 25 janvier 2011, qui ont porté au pouvoir en Égypte le premier gouvernement démocratiquement élu.

L'un des effets des protestations de masse a été la formation de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants, qui a brisé un monopole de six décennies sur le mouvement syndical. Beaucoup d'autres syndicats indépendants sont apparus depuis lors.

Pourtant, la révolution n'est pas encore achevée pour Refaat et d'autres militants: elle ne le sera pas tant que les travailleurs, les employeurs et la société civile ne seront pas impliqués dans le processus décisionnel.

« Les restrictions imposées aux syndicats doivent être levées et le dialogue social poursuivi avec sérieux si nous voulons faire de l'Égypte un pays où tous les Égyptiens ont leur place. »

une voix
Égypte

national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants et continué de développer les capacités et de sensibiliser les responsables de district sur la question du travail des enfants et la manière de la traiter dans leurs plans et programmes locaux pour la protection de l'enfance.

Défendre les droits du travail par l'amélioration des relations professionnelles

Les États Membres de l'OIT recherchent fréquemment de l'aide pour la conception, la rédaction et la révision de leur législation du travail et des politiques connexes, ce qui requiert des services d'analyse technique, de recherche et de formation pour renforcer les connaissances et développer leur capacité de contribuer à l'élaboration de politiques. En 2012-13, l'OIT a répondu à plus de 40 demandes de commentaires sur des projets de législation du travail rédigés au niveau national à travers le monde.

Grâce au renforcement des relations professionnelles, l'OIT a apporté d'importantes contributions aux processus politiques liés à la ratification des conventions fondamentales de l'OIT et à la révision de la législation du travail au **Kénia**, en **République-Unie de Tanzanie** et en **Ouganda**.

En **République-Unie de Tanzanie**, dans le cadre du processus « Unis dans l'action », l'OIT intègre et promeut



les droits de l'homme et les droits au travail dans les processus de marchés publics des Nations Unies en conformité avec le Pacte mondial de l'ONU. Cette approche novatrice de la planification basée sur les droits de l'homme fait désormais partie de la stratégie d'activités économiques des Nations Unies en **République-Unie de Tanzanie**, et les équipes de pays des Nations Unies au **Kenya** et en **Ouganda** leur emboîtent le pas. L'OIT a apporté son appui à une révision de la législation du travail, qui était en contradiction avec le Protocole pour l'établissement du Marché commun de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Cette révision, qui a comporté une approche participative impliquant les mandants et d'autres parties prenantes, a aligné la législation nationale sur le Protocole. Elle aura pour effet de renforcer l'intégration régionale et de permettre une libre circulation des travailleurs et des personnes entre les États membres de la CAE. L'OIT a aidé à formuler des versions simplifiées des lois du travail qui seront utilisées par les micro-entreprises et les PME en **République-Unie de Tanzanie** continentale et à **Zanzibar**, afin de sensibiliser les employeurs et les travailleurs et d'accroître le taux de conformité.

Au **Zimbabwe**, l'OIT a développé la capacité du gouvernement de rapprocher la pratique nationale des normes internationales du travail relatives à la liberté syndicale et à la négociation collective. Les violations des droits syndicaux soumises aux organes de surveillance de l'OIT ont diminué, et le système judiciaire tend de plus en plus à utiliser les normes internationales du travail et à s'y référer dans les jugements relatifs aux litiges sur le

travail. Les principes de liberté syndicale et de négociation collective sont désormais explicitement énoncés dans la nouvelle Constitution adoptée par le Parlement.

Au **Soudan du Sud**, la première loi sur le travail a été élaborée à la suite de consultations tripartites facilitées par l'OIT. En **Guinée**, une Commission nationale paritaire de négociation collective a été créée et pour la première fois, un accord tripartite **couvrant près d'un million de travailleurs a été conclu sur un salaire professionnel minimum**. Au **Cabo Verde**, un accord collectif sur les salaires et les conditions de travail couvrant plus de 90 000 travailleurs, soit 57 pour cent de la population active, a été adopté. Au niveau sectoriel, le **Maroc** a ratifié, en 2012, la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, après que l'OIT a dispensé une formation sur le travail décent et les bonnes pratiques de travail dans le secteur de la pêche.

« La formation au dialogue social a été particulièrement utile. Elle nous a ouvert les yeux. Avant le projet, nous avions toujours tendance à adopter une approche militante dans nos rapports avec Transnet. La formation a réellement changé notre attitude.

Un affilié au Syndicat sud-africain des travailleurs des transports et secteurs connexes (SATAWU)

Promouvoir la productivité par une meilleure coopération sur les lieux de travail dans le secteur des transports en Afrique du Sud



Dans toute l'Afrique australe et orientale, les gouvernements ont identifié le secteur des transports comme un élément essentiel pour le développement des économies locales. Les ports jouent un rôle particulièrement important de plaques tournantes en matière de transports, car ils constituent les principaux connecteurs avec le marché mondial. Des ports concurrentiels sont un important facteur de croissance économique et en définitive de création d'emplois. Les ports africains sont mal placés en termes de compétitivité internationale du fait d'une combinaison de facteurs liés

à des entraves à la productivité centrées sur la main-d'œuvre et à un défaut de structures de dialogue social efficaces.

L'OIT a promu le dialogue social autour des défis de productivité de main-d'œuvre et a organisé des formations visant à renforcer les compétences des travailleurs portuaires, optimiser les processus de travail et affiner les systèmes de développement des ressources humaines existants.

Ce faisant, l'OIT a contribué à :

- une réduction du nombre de journées perdues à cause de mouvements sociaux, qui est passé d'une moyenne de **13,5 journées en 2010/11 à zéro en 2012** et au premier trimestre de 2013;
- une **augmentation de 5 pour cent du nombre total d'emplois**;
- l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des ressources humaines révisée pour garantir le recours à une approche davantage fondée sur les droits.



L'action de l'OIT dans les régions

AMÉRIQUES: AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

La **productivité** est inférieure
à la moyenne mondiale

Dans les zones urbaines, le
chômage des jeunes augmente

130 millions de personnes travaillent encore dans
l'économie informelle; 50 pour cent de l'emploi
non agricole est informel

Trois travailleurs sur dix **n'ont accès à aucun
type de protection sociale**

Le taux de **chômage des femmes**, à **9 pour cent**,
reste **plus élevé** que celui des hommes (6 pour cent)

Les **femmes gagnent 68 pour cent**
de ce que gagnent les hommes



En Amérique latine, une décennie de croissance économique et la mise en œuvre de politiques nationales centrées sur l'emploi ont occasionné une **réduction du chômage** et une augmentation du salaire moyen et des salaires minimum réels. La pauvreté a été réduite, tout comme l'inégalité de distribution des revenus. La couverture de protection sociale s'est améliorée et le chômage a diminué jusqu'à son plus bas niveau historique, à peine supérieur à 6 pour cent, en 2012. Toutefois, 15 millions de personnes sont sans emploi, 90 millions de travailleurs ne bénéficient d'aucune forme de protection et 130 millions de personnes sont employées dans le secteur informel. Par contre, les indicateurs du marché du travail se sont aggravés dans les pays des Caraïbes, et environ 15 millions de femmes et d'hommes sont encore sans emploi dans la sous-région. La formalisation de l'emploi était par conséquent prioritaire, tout comme la promotion de la création d'emplois dans des entreprises durable, la garantie du plein respect des principes et droits fondamentaux au travail et le renforcement de l'administration du travail, en particulier l'inspection du travail.

Des emplois productifs et décents dans des entreprises durables

L'entreprise durable a un rôle majeur à jouer dans la création d'emplois. En juin 2013, l'OIT a lancé le Programme de promotion de la formalisation de l'économie informelle en Amérique latine et dans les Caraïbes (FORLAC) afin d'appuyer les gouvernements et les partenaires sociaux.

À la **Barbade**, l'OIT a aidé le gouvernement à prendre des mesures en matière d'élaboration de politiques et de création d'entreprises qui ont été incluses dans le budget national.

En **Bolivie**, afin d'appuyer les initiatives locales de recyclage des déchets solides, la municipalité de La Paz a formé des micro-entrepreneurs au travail décent et aux emplois verts. Quelque 1 485 formateurs et animateurs en développement de l'entreprise ont obtenu un accès plus facile et plus écologique à un public ou à un réseau élargis en utilisant des technologies nouvelles et des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, ainsi qu'une plate-forme intranet commune.

Les coopératives agricoles ont été renforcées en **Colombie**, au **Guyana** et au **Pérou**.

En **Haïti**, dans le cadre d'un partenariat public-privé appuyé par l'OIT, trois nouveaux centres de services aux

entreprises ont dispensé des conseils aux entreprises dans les domaines de la construction, de l'industrie agro-alimentaire, de la mécanique et de l'électronique. Quelque 54 petites entreprises ont produit plus de 500 000 articles utilisés dans la construction et rénové des petites infrastructures publiques, ainsi que 10 km² de chemins piétons dans des quartiers défavorisés.

L'**Argentine** a adopté un plan qui lie la stratégie de développement industriel à des programmes de

LE CENTRE INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES EN FORMATION PROFESSIONNELLE – CINTERFOR

Le CINTERFOR est un service technique de l'OIT qui répond aux besoins des personnes, des entreprises et des pays dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des ressources humaines. Il est au cœur d'un réseau de gestion du savoir constitué par des entités dédiées à ces thèmes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est basé à Montevideo.



LE PLAN DE PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES AU PÉROU



Afin de répondre au défi de l'emploi des jeunes – en 2010, deux chômeurs sur trois au Pérou étaient des jeunes, et quatre jeunes titulaires d'un emploi sur cinq exerçaient des emplois précaires –, le gouvernement du Pérou a adopté une politique nationale de

l'emploi (2010-14) et un Plan d'action pour l'emploi des jeunes.

À la fin de l'année 2012, plus de **390 000 jeunes femmes et hommes avaient bénéficié des mesures prévues par le plan d'action.**

formation continue. Le **Guyana** a révisé sa politique d'enseignement technique et professionnel pour l'adapter à la demande sur le marché du travail. Les **Bermudes** et **Sainte-Lucie** ont élaboré des stratégies spécifiques pour l'inclusion de personnes handicapées dans la population active par la formation. L'OIT apporte une assistance technique à ces processus grâce à ses équipes d'appui au travail décent et par l'intermédiaire du CINTERFOR.

Les entreprises ne peuvent pas se développer et prospérer si l'environnement politique et institutionnel n'est pas favorable et équitable, et s'il n'assure pas le respect inconditionnel des principes et des droits au travail. Au **Honduras**, le Conseil hondurien de l'entreprise privée (Consejo Hondureño de la Empresa Privada - COHEP) a élaboré un agenda national pour l'entreprise durable.

La création d'un environnement favorable aux entreprises durables exige également l'élaboration de solides politiques de l'emploi, basées sur une information pertinente et actualisée sur le marché du travail. L'OIT a apporté son appui à des offices nationaux de la statistique, préparé des aperçus des tendances de l'emploi en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), mené des recherches sur l'emploi rural avec la FAO, et sur les droits des femmes au travail avec ONU-FEMMES, le PNUD et la CEPAL, assurant ainsi la promotion de l'Agenda du travail décent.

À **Sainte-Lucie** et **Saint-Vincent-et-les-Grenadines**, la conception et l'exécution de politiques de l'emploi ont été facilitées par le recours à des systèmes d'information intégrés plus complets.

Promouvoir le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective

Le principe de liberté syndicale est au cœur des valeurs de l'OIT depuis 1919, mais son application reste encore un défi pour certains pays de la région. Certaines catégories de travailleurs se voient refuser leurs droits à la liberté syndicale, des organisations de travailleurs et d'employeurs sont illégalement suspendues ou victimes de pressions, et dans les cas le plus extrêmes des syndicalistes et des représentants d'employeurs peuvent être arrêtés ou tués. Les normes de l'OIT, en conjonction avec le travail du Comité de la liberté syndicale et d'autres mécanismes de surveillance, ouvrent la voie à la résolution de ces difficultés et à la garantie du respect de ce droit humain fondamental.

En matière de sensibilisation, l'OIT apporte son appui à la campagne régionale sur la liberté syndicale, la négociation collective et l'autoréforme menée par la **Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques.**

L'assistance technique s'est concentrée sur la levée des obstacles à la négociation collective dans le secteur public, avec des résultats notables à **Sainte-Lucie**, où un accord triennal sur les salaires a été conclu, et en **Colombie**, avec l'élaboration d'un décret spécifique et d'un processus de négociation au niveau local, ce qui a conduit à 89 accords spécifiques en 2013.

En outre, le consensus tripartite a permis, en Colombie, la création d'un comité spécifique pour la résolution des conflits avec la participation de l'OIT, l'adoption



LA DÉCLARATION DE BRASILIA SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS PAR LA COOPÉRATION SUD-SUD

Un dialogue entre les organisations de travailleurs et d'employeurs de pays lusophones Sud-Sud pour combattre les pires formes de travail des enfants



En août 2013, les travailleurs et les employeurs ont uni leurs forces à Brasilia contre les pires formes de travail des enfants, débouchant sur la Déclaration bipartite de Brasilia. Cet atelier a été organisé à la suite de la Déclaration ministérielle de Maputo (2013) par les ministres du travail de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), la Confédération des employeurs de la CPLP (CECPLP) et la Communauté syndicale des pays de langue portugaise (CSPLP).

Dans la perspective de la IIIe Conférence mondiale sur le travail des enfants, qui s'est également tenue à Brasilia du 8 au 10 octobre 2013, et le suivi de son ambitieuse feuille de route, la Déclaration bipartite de Brasilia décrit l'action à mener grâce à la coopération Sud-Sud pour lutter contre les pires formes de travail des enfants et assurer à tous un travail décent.

de procédures opérationnelles et la nomination d'un médiateur. Cette expérience positive est actuellement analysée et envisagée par d'autres pays, comme le **Guatemala** et le **Pérou**.

Renforcer l'administration et l'inspection du travail pour la réalisation du travail décent

Le bon fonctionnement du système d'administration et d'inspection du travail est une condition institutionnelle préalable à la réalisation du travail décent, et ce système exige appui, développement des capacités et services consultatifs.

Au **Paraguay**, l'OIT a appuyé la re-crédation du ministère du Travail, comme elle l'avait fait auparavant en **Colombie**.



Elle a également appuyé le renforcement des inspections du travail dans de nombreux pays de la région, y compris par l'amélioration de la planification des inspections et le suivi informatisé des cas au **Costa Rica**, et par l'adoption de mécanismes d'inspection préventive au **Honduras**.

Au **Pérou**, les capacités des inspections du travail ont été renforcées pour faire face au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des êtres humains et aux atteintes à la SST sur les lieux de travail, y compris dans l'économie informelle.

Au **Mexique**, le secteur sucrier a amélioré ses conditions de travail, sa productivité et l'accès des travailleurs au dialogue social. Quelque **14 entreprises de ce secteur ont adopté un système de salaires flexibles basés sur la productivité et les compétences**, qui reconnaît la contribution des travailleurs à l'amélioration des conditions de travail et à la productivité. Un nouveau protocole d'inspection a été adopté pour ce secteur avec la participation des travailleurs et est désormais

appliqué dans 27 sucreries, soit la moitié du total de cette industrie dans le pays.

Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

L'ampleur et la persistance de l'économie informelle en Amérique latine et dans les Caraïbes sont une source de préoccupation pour les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de la région.

47,7 pour cent de la main-d'œuvre urbaine, soit 130 millions de travailleurs en Amérique latine et aux Caraïbes, travaillent encore dans l'économie informelle





© OITM. Crozet

Même s'il reste pas mal de choses à faire, les récents progrès réalisés dans de nombreux pays montrent qu'un changement significatif est possible.

En juin 2013, l'OIT a commencé d'apporter son appui aux gouvernements et aux partenaires sociaux pour faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Au cours des six premiers mois, l'OIT a renforcé la base de connaissances sur la formalisation avec dix documents sur les politiques récemment mises en œuvre dans différents pays, une étude spécifique sur les PME et une analyse comparative des systèmes d'inspection du travail, des législations et des processus de taxation. Le programme a également fourni une assistance technique aux décideurs en **Argentine**, en **Colombie**, en **République dominicaine**, au **Mexique** et au **Pérou**. Les organisations de travailleurs et d'employeurs ont été renforcées afin de pouvoir jouer un rôle clé dans l'évolution des modalités de formalisation dans la région.

Au **Honduras**, le Conseil social et économique tripartite a entamé un dialogue national sur la transition vers l'économie formelle centré sur les petites et moyennes entreprises et sur l'extension des régimes de protection sociale. Au **Honduras** et au **Salvador**, des propositions de réforme du cadre législatif pour les travailleurs indépendants ont été formulées.

Assurer des droits et donner la parole aux travailleurs domestiques

« On pense, pour une raison ou une autre, que les travailleurs domestiques ne relèvent pas des politiques publiques parce qu'ils travaillent dans des résidences privées. Nous devons changer de mentalité: c'est la première étape.

Guy Ryder, Directeur général du BIT

Il y a au moins 53 millions de travailleurs domestiques dans le monde, dont 83 pour cent sont des femmes. **En Amérique latine et dans les Caraïbes, environ 17 millions de femmes sont des travailleuses domestiques, et 78 pour cent sont employées dans l'économie informelle.**

La région a joué un rôle pionnier dans la ratification de la convention (n°189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011. L'**Uruguay** a été le premier pays à la ratifier, suivi par la **Bolivie**, le **Costa Rica**, l'**Équateur**,



© OITM, Crozet

le **Guyana**, le **Nicaragua** et le **Paraguay**. En **Uruguay**, l'OIT a présenté des observations lors de réunions parlementaires et collaboré avec le Comité tripartite pour l'égalité des chances. Au **Brésil**, elle a facilité le dialogue entre les mandants et d'autres intervenants, ce qui a contribué à l'adoption d'une réforme constitutionnelle garantissant aux travailleurs domestiques une égalité des droits au travail. En **Argentine**, une nouvelle loi a défini les droits au travail des travailleurs domestiques, en particulier en matière d'heures supplémentaires et de congés maladie et maternité.

Aux **Caraïbes**, les réseaux régionaux de travailleurs domestiques ont reçu l'appui de l'OIT. Le Réseau des travailleurs domestiques des **Caraïbes** a été lancé dans les pays de la CARICOM, ce qui a contribué à la

ratification de la convention de l'OIT au **Guyana**; à la formation d'une section des travailleurs domestiques au sein de l'Antigua Trades and Labour Union d'**Antigua-et-Barbuda**, qui accueille les travailleurs domestiques migrants aussi bien que locaux; et l'établissement d'un service d'auto-information pour les travailleurs domestiques au **Guyana**.



Red de Mujeres Latinoamericanas

« On ne m'a pas payé les dimanches, qui étaient des heures supplémentaires, et j'ai toujours travaillé 12 heures par jour. En 14 ans, je n'ai jamais eu de vacances. »

Felicidad Yugar, travailleuse domestique en Bolivie

L'OIT a appuyé des campagnes de sensibilisation telles que l'organisation de kermesses, qui ont fourni des informations sur les droits et devoirs des travailleurs domestiques et de leurs employeurs. Ces événements ont également renforcé la reconnaissance de la Fédération nationale des travailleurs domestiques de Bolivie et facilité le dialogue entre le syndicat et le ministère du travail. Ce dialogue a conduit à la ratification de la convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011. Le renforcement des organisations de travailleurs comme d'employeurs – dont l'appui aux réformes est crucial – est une part importante de l'assistance apportée par l'OIT.

une voix
Bolivie



L'action de l'OIT dans les régions

ÉTATS ARABES



La justice sociale, le travail décent et le respect des droits fondamentaux ont été au cœur des récents soulèvements populaires qui ont affecté un certain nombre d'États arabes.

Après le Printemps arabe, les années 2012 et 2013 ont été caractérisées par une persistance de l'instabilité politique. La crise syrienne continue d'avoir de graves conséquences pour les pays voisins.

Dans le monde arabe, les événements de ces dernières années ont clairement révélé que même si certains pays peuvent se classer très favorablement en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les domaines de la santé et de l'éducation, ceux-ci souffrent des difficultés de leurs marchés du travail, ce qui peut conduire en définitive à des troubles sociaux et politiques.

Les États arabes ont besoin de cohérence macropolitique pour stimuler la productivité et les salaires, d'une réforme des relations professionnelles pour permettre aux travailleurs et aux employeurs de participer efficacement à la prise de décisions, et d'un élargissement des systèmes de protection sociale pour apporter emploi et sécurité de subsistance à chaque femme et à chaque homme.

Alors que la croissance économique ralentit dans la plus grande partie de la région, **le chômage est à nouveau en hausse** après un déclin pendant l'essentiel **des années 2000**

Le **taux de chômage le plus élevé dans le monde:**
dans le Territoire palestinien occupé, le **taux de chômage**
était de **23,9 pour cent** en 2013 (**35,3 pour cent chez**
les femmes et **21,2 pour cent pour les hommes**)

L'**économie informelle** représente
67 pour cent de la totalité des emplois



Renforcer les compétences pour favoriser l'emploi des jeunes

Les taux de chômage dans les États arabes restent les plus élevés du monde. Dans le même temps, la participation des jeunes à la population active reste faible, surtout celle des jeunes femmes et des travailleurs faiblement qualifiés.

Un autre groupe fortement touché par la crise de l'emploi de la région est celui des jeunes gens instruits qui subissent un chômage élevé et de longue durée après leurs études.

Bien que les économies arabes aient connu une croissance, celle-ci n'a pas suffi à créer assez d'emplois pour intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail, ou bien elle a créé des emplois de basse qualité qui n'attirent pas la jeunesse arabe instruite et qui sont souvent occupés par des travailleurs migrants. L'OIT appuie le développement de plans nationaux d'action pour l'emploi des jeunes qui procurent un cadre politique de référence et définissent des priorités pour la mise en place de programmes nationaux, avec une attention particulière à l'égalité entre les genres. Ceux-ci ont le double objectif d'accroître le niveau et la qualité des emplois disponibles pour les jeunes.

Dans les États arabes, le chômage des jeunes est le plus élevé du monde: il atteint 23,2 pour cent, alors que la moyenne mondiale est de 13,9 pour cent

Au **Yémen**, les programmes d'autonomisation économique des jeunes basés sur des compétences, sensibles aux questions de genre et adaptés au marché ont contribué à créer une phase de transition sans heurt. Le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes 2014-16, qui a été lancé en septembre 2013, vise à réduire le fort taux de chômage des jeunes qui constituent environ le tiers de la société yéménite. Le programme de formation, qui apporte aux diplômés yéménites les compétences et les techniques d'entreprise fondamentales pour projeter et établir une entreprise durable et prospère, a été lancé dans huit universités.

Des voix de la région

« La crise économique et financière qui a frappé le monde en 2008 et la tragédie du chômage de masse qu'elle a suscitée dans de nombreux pays ont mis en relief la pertinence de l'OIT et son rôle vital au niveau socio-économique à l'échelle mondiale. »

Nidal Katamine, Ministre jordanien du Travail
Président de la Conférence internationale du Travail, 2013

« Nous croyons que la lutte pour la justice sociale commence ici: avec la protection des travailleurs vulnérables. La transition vers la démocratie qui est en cours dans la région arabe prouve que la stabilité sociale requiert la construction de sociétés productives et inclusives. Les principes du travail décent doivent être au cœur de ces transformations. »

Nada Al-Nashif,
Directeur régional de l'OIT pour les États arabes

« Rétablir la croissance, accroître son intensité en emplois et renforcer la demande interne, et rendre ces facteurs moins volatils dans l'avenir, tout cela est essentiel pour poursuivre avec succès l'Agenda du travail décent. Quand nous œuvrons pour un meilleur fonctionnement des marchés du travail, nous devons mettre particulièrement l'accent sur la promotion de l'égalité entre les genres et l'intégration des jeunes sur ces marchés. »

Agenda arabe d'action pour l'emploi

« Outre le chômage officiel, nous avons un chômage déguisé... Nous devrions aller dans le sens de la justice sociale dans son acception globale, et non pas seulement en termes de salaires. »

Ashraf al-Arabi, Ministre égyptien de la Planification, Charm el-Cheikh, septembre 2013

La formation basée sur les compétences (Competency Based Training - CBT) a été introduite par le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle avec le concours de deux prestataires du secteur privé.





© OIT/J. Mailard

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE ET RÉGIONALE

Le Réseau mondial sur l'entreprise et le handicap de l'OIT dans les États arabes

Depuis 2010, l'OIT facilite l'action d'un réseau mondial exceptionnel, composé d'entreprises multinationales, qui se consacre à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées sur les lieux de travail. Des sociétés multinationales, des organisations nationales d'employeurs et des associations d'affaires, ainsi que des personnes handicapées elles-mêmes représentées par leurs organisations, partagent des pratiques et échangent des connaissances et des idées sur les moyens d'intégrer efficacement les personnes handicapées dans le monde du travail.

Les membres du réseau élaborent en commun des produits et des outils dans le cadre de groupes de travail, dans lesquels des entreprises appartenant à des branches d'activité et à des régions différentes discutent de leurs besoins et présentent leurs points de

vue, complétés par les compétences techniques de l'OIT et les analyses d'autres intervenants, parmi lesquels des universités et des organisations de personnes handicapées.

En 2013, dans le cadre de ses initiatives nationales, le réseau a apporté un appui direct à la mise en place en Arabie saoudite du réseau « Entreprise et handicap » de Qaderoon, qui a été lancé au début de l'année 2014.

En tant que plate-forme de dialogue, le réseau tient des webinaires et organise des réunions régionales et nationales. En décembre 2013, il a tenu à Amman un séminaire régional de développement des capacités sur l'intégration des personnes handicapées. Les organisations d'employeurs, les sociétés membres du réseau et des entreprises provenant de six pays (Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Liban et le Territoire palestinien occupé) ont débattu des moyens de promouvoir et de partager les connaissances relatives à l'embauche de personnes handicapées dans la région.



Égalité de rémunération et de salaire minimum pour l'égalité des genres

Les politiques visant à fixer un salaire minimum peuvent contrer le ralentissement de la croissance des exportations et le déclin des revenus du tourisme. Dans un contexte de troubles sociaux, de mécontentement et de revendications accrues en matière de justice sociale et d'emploi, en particulier chez les jeunes, plusieurs pays, dont la **Jordanie**, le **Liban**, **Oman** et le **Territoire palestinien occupé**, ont élevé le niveau des salaires minima et pris des mesures pour améliorer les conditions de travail.

Dans les États arabes, l'OIT a apporté son appui à des organisations de travailleurs, anciennes ou nouvelles, dans la perspective d'établir sur une base large des institutions, démocratiques et représentatives, qui puissent répondre aux difficultés sociales, économiques et politiques de la transition. Dans le **Territoire palestinien occupé**, l'OIT a appuyé un processus de réforme globale de la législation mettant fortement l'accent sur l'égalité entre les genres. En mai 2013, la convention collective historique qui a été signée dans l'industrie du vêtement en Jordanie devrait améliorer les conditions de travail de quelque 55 000 travailleurs.

Les récents soulèvements arabes ont mis en évidence l'énorme déficit en matière de travail décent des marchés du travail dans les pays arabes, y compris l'exclusion des

femmes. Bien qu'elles soient de plus en plus instruites, la plupart des femmes sont sans emploi ou invisibles dans la main-d'œuvre de ces pays: les taux de participation féminine au marché du travail sont plus faibles que dans toute autre région, atteignant à peine 25 pour cent en Afrique du Nord et moins de 20 pour cent au Moyen-Orient.

La discrimination envers les femmes sur les lieux de travail reste inscrite dans les lois, réglementations et procédures nationales de toute la région, comme dans des normes sociales et culturelles largement pratiquées. Cela s'applique aussi à l'« **égalité de rémunération pour un travail de valeur égale** » – droit universel dont la plupart des femmes arabes sont exclues.

« Nous nous joignons, dans nos initiatives, à tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les genres.

Guy Ryder, Directeur général du BIT

En **Jordanie**, le Comité directeur national pour l'équité salariale conduit, avec l'appui de l'OIT, un processus national d'apprentissage exceptionnel au Moyen-Orient, qui vise à examiner les obstacles juridiques et pratiques qui perpétuent l'inégalité salariale. Les chiffres officiels donnent à penser que le fossé salarial entre les genres pourrait être plus élevé dans certains secteurs, atteignant par exemple 41,3 pour cent dans le secteur manufacturier, par exemple.



BETTER WORK EN JORDANIE

La Jordanie a connu en 2011 un nombre sans précédent de grèves et de manifestations. Le gouvernement a réagi à la vague actuelle de mécontentement en accélérant le rythme des réformes, qu'il s'agisse de la réforme constitutionnelle ou législative, ou de celle de la politique socio-économique. Une Stratégie nationale de l'emploi, qui place le travail décent pour les Jordaniens en tête des priorités tripartites du développement, a été officiellement adoptée en mai 2011.

En partenariat avec l'**International Finance Corporation (IFC)** et en collaboration avec des intervenants locaux et internationaux, l'OIT vise à réduire la pauvreté dans le pays en élargissant les possibilités de travail décent dans le secteur de l'habillement. Elle cherche à améliorer la compétitivité de cette industrie en stimulant les performances économiques au niveau de l'entreprise et en renforçant le respect de la législation jordanienne du travail et les normes fondamentales du travail de l'OIT.

En Jordanie, les mandants tripartites ont adopté une stratégie pour parvenir à garantir la durabilité du secteur du textile grâce au système **Better Work**, en renforçant le respect des normes du travail pour en garantir la viabilité politique, financière et managériale à long terme. Le gouvernement a demandé que toutes les entreprises exportatrices de vêtements participent à cette initiative.

Cette révision législative donne aux responsables gouvernementaux, aux organisations de travailleurs et d'employeurs, aux décideurs, aux praticiens et aux formateurs les moyens de s'engager dans un dialogue national sur la nécessité de politiques et de lois favorables à l'égalité des genres, pour la promotion de l'autonomisation économique des femmes grâce à un système de rémunération plus équitable. Il est crucial de comprendre le lien existant entre l'équité salariale et l'autonomisation économique des femmes pour relever les défis du marché du travail en Jordanie.

Protéger les travailleurs migrants et assurer un emploi productif et un travail décent

L'OIT détient un mandat constitutionnel de protection des intérêts des travailleurs employés dans des pays autres que le leur. Ses compétences techniques sur tous les aspects du travail et le caractère tripartite de ses mandats lui ont conféré un rôle exceptionnel dans le débat mondial sur la migration de main-d'œuvre. Les activités de l'OIT sont guidées par ses conventions

Quelques résultats principaux:

- Cinquante-neuf usines employant 40 000 travailleurs, représentant 90 pour cent de la main-d'œuvre du secteur, ont reçu un appui pour renforcer le respect des normes du travail.
- Les risques d'exploitation et de violations des droits de l'homme ont diminué grâce au respect de la législation relative au travail forcé.
- En 2012, 94 pour cent des travailleurs de Jordanie indiquaient avoir en leur possession leurs passeports, soit une augmentation de 19 points par rapport à 2010, celle-ci est aussi particulièrement importante pour les deux tiers des travailleurs jordaniens qui sont des migrants internationaux.
- Les travailleurs signalent d'importantes améliorations en matière de santé et de sécurité au travail.
- Les préoccupations relatives au harcèlement sexuel ont diminué de 10 pour cent.
- La plupart des usines engagées dans le système Better Work sont des fournisseurs préférentiels des chaînes d'approvisionnement mondiales.

spécifiques à la migration. Au cours des dernières années, l'OIT a également promu le Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre, compendium de principes et de directives non contraignants pour une approche de la formulation de politiques relatives aux migrations de main-d'œuvre basée sur les droits.

Au Moyen-Orient, la proportion de migrants par rapport aux travailleurs locaux est la plus élevée au monde, en particulier dans les États du Conseil de coopération du Golfe. En Jordanie et au Liban, les migrants représentent aussi une partie importante de la main-d'œuvre, notamment dans des secteurs tels que la construction et le travail domestique. Près de la moitié des travailleurs migrants de la région sont des femmes.

Dans les **États du Conseil de coopération du Golfe**, l'organisation des travailleurs migrants et la protection de leurs droits ont été incorporées dans les priorités syndicales. Le dialogue de politique générale sur les migrations de main-d'œuvre et la promotion de la

94 pour cent des travailleurs au Qatar et 50 pour cent en Arabie Saoudite sont des migrants





© OIP: Deloche

convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, ont été impulsés dans un certain nombre de pays du Golfe. En **Jordanie**, la politique d'inspection du travail a été élargie et la couverture des lieux de travail employant des migrants a été améliorée.

Simultanément, une politique syndicale concernant les travailleurs migrants a été élaborée et des activités de sensibilisation ont été menées dans tout le pays afin de permettre à tous les travailleurs d'avoir connaissance de leurs droits et des avantages qui s'y rattachent, et de comprendre comment leur situation peut être améliorée par l'action syndicale.

UN SALAIRE MINIMUM DANS LES TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

Dans le Territoire palestinien occupé, la Fédération générale des syndicats de Palestine (PGFTU) a établi une politique de salaire minimum basée sur la convention (n° 131) sur la fixation de salaire minimum, 1970, en liaison avec l'élimination de la pauvreté et la lutte contre le chômage. La PGFTU a utilisé la politique salariale ainsi élaborée pour influencer sur les négociations relatives au salaire minimum.

Avec l'appui de l'OIT, le PGFTU a acquis des connaissances suffisantes pour participer activement aux comités tripartites sur les salaires, le travail des enfants et la sécurité sociale.

Renforcer la protection sociale

La création d'un socle de protection sociale en **Jordanie**, en complément de l'engagement à ratifier la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, et de l'appui apporté à l'établissement d'un régime de retraite pour les travailleurs du secteur privé au **Liban** et

“ *Ce régime pose les bases d'une société fondée sur la justice sociale et des normes d'existence décente pour les travailleurs palestiniens.* ”

Shaher Raad, Secrétaire général,
Fédération générale des syndicats de Palestine
(PGFTU)



© OIT/L Maillard

dans le **Territoire palestinien occupé**, met en évidence un engagement fort dans la région pour offrir des prestations de sécurité sociale à ceux qui en ont été exclus.

Le **Territoire palestinien occupé** se prépare à déployer un plan global de sécurité sociale produit avec l'appui de l'OIT et en consultation avec les organisations de travailleurs et d'employeurs, les gouvernements et d'autres parties prenantes. Les travailleurs et les employeurs y

apporteront leur contribution et, selon les projections, le nombre total des cotisants à ce régime devrait augmenter progressivement **de 82 646 en 2015 à 336 440 en 2025** pour couvrir tous les travailleurs du secteur privé. Le nouveau régime s'applique aux pensions de vieillesse, d'invalidité et de survie et aux indemnités funéraires, ainsi qu'aux prestations de maternité et d'accident du travail, pour tous les travailleurs du secteur privé en Palestine.



ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCE AU MILIEU DE LA CRISE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

Le gouvernorat d'Irbid, dans le nord de la Jordanie, héberge plus de 170 000 réfugiés syriens, qui ont fui les violentes perturbations qui ravagent leur pays. Les réfugiés représentent maintenant plus de 40 pour cent de la population d'Irbid.

« Cet afflux de population de réfugiés dans le gouvernorat a fait que tous les services du secteur ont été affectés, et que la concurrence pour l'emploi s'est accrue », a expliqué Bassam Frehat, Gouverneur adjoint d'Irbid.

En réponse aux effets de l'afflux de réfugiés syriens sur le marché du travail de la Jordanie, l'OIT a lancé,

depuis septembre 2013, une série d'initiatives pour appuyer les communautés des gouvernorats d'Irbid et de Mafraq, dans le nord du pays, qui hébergent ensemble près de la moitié de la population de réfugiés syriens en Jordanie. Le but de ces initiatives est d'atténuer l'impact de la crise des réfugiés syriens sur la Jordanie en renforçant l'accès aux possibilités d'emploi et aux moyens de subsistance pour les résidents des communautés d'accueil. L'OIT se concentre notamment sur les emplois à faible revenu qui sont soumis à une concurrence plus forte du fait de l'afflux des réfugiés.

L'action de l'OIT dans les régions

ASIE ET PACIFIQUE



La région Asie et Pacifique est l'une des plus diverses, avec une population de plus de 3,7 milliards de personnes, et qui compte quelques-uns des pays les plus riches de la planète, mais aussi les deux tiers des pauvres du monde.

Au cours des dernières années, la région a dû faire face à des défis qui ont sérieusement éprouvé son infrastructure socio-économique – catastrophes naturelles, crises économiques et conflits continus. Les changements intervenus dans l'environnement économique international et l'extension de la mondialisation engendrent de nouveaux défis.

Néanmoins, des résultats importants en matière de promotion du travail décent ont aussi été obtenus dans l'ensemble de la région.

L'Asie du Sud crée **28 pour cent** des **emplois dans le monde**

L'économie informelle représente **60 per cent** de la main-d'œuvre dans la région

En 2013 **l'emploi vulnérable** a affecté davantage **les femmes** (**63 pour cent** contre 56 pour cent pour les hommes)

33,9 millions de personnes sont engagées dans un **travail dangereux** en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique

En 2012, seulement **un travailleur sur deux** **était employé** comme **salarié** en Asie de l'Est



« La crise financière mondiale a montré que le modèle actuel de développement ne répondait pas aux besoins mondiaux et demandait à être reconfiguré pour promouvoir des moyens de subsistance durables.

Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie
PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement, 2010, Bali, Indonésie

Éliminer le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants

Des progrès considérables ont été réalisés en matière de ratification des normes internationales du travail dans l'ensemble de la région. La **Chine** a établi un comité relevant du Conseil des ministres pour accélérer la ratification des conventions fondamentales de l'OIT. La décision de réformer son système de rééducation par le travail prise par la Chine en novembre 2013 peut également être considérée comme une grande réalisation. Le **Népal** et la **Thaïlande** ont établi des plates-formes syndicales unifiées en vue des ratifications.

En **Inde**, la servitude pour dettes est illégale, bien qu'elle existe toujours. L'OIT a apporté un appui technique au

ministère du Travail et de l'Emploi et à sept États de l'Inde pour soutenir la mise en œuvre de la Loi sur le travail asservi qui vise à prévenir le travail en servitude et à améliorer l'accès des travailleurs migrants à la sécurité sociale. En conséquence, **les travailleurs des fours à briques ont été inclus dans le régime de sécurité sociale et plus de 12 000 travailleurs ont été enregistrés pour la toute première fois**. Près de 2 000 d'entre eux ont déjà reçu des avantages au titre de ce régime, y compris des assurances maladie, des trousseaux à outils, des bicyclettes, des machines à coudre et des formations professionnelles.

Au **Népal**, les détenteurs de la carte d'identité peuvent bénéficier de l'assistance des pouvoirs publics, y compris un soutien à la réadaptation. Pour les travailleurs agricoles en servitude (*haliya*) libérés, l'OIT a appuyé un processus gouvernemental de vérification et établi l'information de base nécessaire pour les cartes d'identité.

Plus de 10 000 familles enregistrées sur 19 000 ont fait l'objet d'une vérification et 7 000 d'entre elles ont pu bénéficier de cartes d'identité. Jusqu'ici, les pouvoirs publics ont assuré une formation professionnelle à plus de 550 personnes appartenant à des familles *haliya* libérées, dont 50 ont bénéficié d'une aide de l'OIT à l'auto-emploi. Un système de base de données en ligne a été établi afin de suivre les progrès des services de réinsertion. La loi sur le travail asservi a été rédigée et vise à faire face à toutes les formes de travail en servitude dans le secteur agricole.

En 2012-13, le **Myanmar** et les **Îles Salomon** ont ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des

En Asie et dans le Pacifique **32 normes internationales du travail** ont été ratifiées en 2012-2013



enfants, 1999. À ce jour, sept États membres seulement doivent encore ratifier cette convention. Ceci reflète un consensus mondial écrasant sur la nécessité d'une action urgente et immédiate pour l'élimination du travail dangereux des enfants.

En **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, six comités tripartites provinciaux pour la lutte contre le travail des enfants ont été mis en place pour appuyer les activités menées dans ce domaine au niveau des provinces et des communautés. Au **Pakistan**, en consultation avec des associations d'employeurs locales, des codes de conduite des employeurs ont été élaborés pour neuf secteurs de l'économie informelle en vue de lutter contre le travail des enfants. **Ces codes sont appliqués par 16 associations locales d'employeurs** dans deux districts. Les **Philippines** ont adopté en janvier 2013 une nouvelle loi qui interdit l'emploi d'enfants de moins de 15 ans comme travailleurs domestiques. Quant aux enfants au travail (de 15 à 17 ans), ils ont droit à un salaire minimum et à tous les avantages prévus par la loi.

Améliorer l'information sur l'emploi pour une meilleure gouvernance du marché du travail

Avec l'appui de l'OIT, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et les Samoa ont produit leurs premiers rapports d'enquête sur la main-d'œuvre, qui

DU FORUM SUR L'EMPLOI DES JEUNES DE L'OIT AU LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE EN INDONÉSIE

Rendy Maulana est un jeune entrepreneur âgé de 24 ans qui a représenté l'Indonésie au Forum mondial sur l'emploi des jeunes organisé par l'OIT à Genève en mai 2012. Ce forum a réuni plus de 100 jeunes gens du monde entier pour des débats et une réflexion sur l'impact de la crise mondiale de l'emploi et les défis majeurs auxquels doivent faire face les jeunes en quête d'un travail décent. Maulana a lancé son entreprise d'hébergement web à Bandung quand il avait seulement 18 ans. Son idée de base pour cette initiative était d'offrir un site web abordable pour le marketing des entreprises.

Dix-huit mois après le lancement, Maulana a commencé à recruter, et peu après l'entreprise s'était élargie à huit salariés et fonctionnait 24 heures par jour: elle est maintenant parmi les dix premières entreprises d'hébergement en Indonésie. Maulana a aidé beaucoup d'entreprises à mettre leurs activités en ligne et a donc facilité leur développement et la création de nouveaux emplois. Il est actuellement en train de mettre en place une filiale à Singapour et se prépare à élargir son action à la région Asie et Pacifique.

21 millions de personnes, dont 55 pour cent sont des femmes, sont victimes du travail forcé.

Près de 12 millions (56 pour cent) d'entre elles se trouvent dans la région Asie et Pacifique.



L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES AU TRAVAIL ET AU FOYER AU PAKISTAN

Plus de 3 500 femmes et 600 hommes ont achevé la formation aux compétences employables conduite par l'OIT. Parmi eux, **plus de 80 pour cent (2 730 femmes et 570 hommes) sont maintenant employés**, et tous ont augmenté leurs revenus. Dans certains cas, les revenus des femmes ont soustrait les familles à l'extrême pauvreté, et dans d'autres cas les femmes mariées ont des gains égaux, voire supérieurs, à ceux de leurs maris.

Il existe manifestement un lien entre les gains financiers et un rôle accru dans les prises de décisions concernant la famille, y compris les dépenses. L'augmentation des revenus, même limitée, a ouvert beaucoup de perspectives nouvelles, les femmes investissant dans leur propre éducation ou dans celle de leurs enfants ou de leurs frères et sœurs; certaines ont rompu des mariages dans lesquels leurs droits n'étaient pas respectés et d'autres ont pu réaliser des choses importantes, comme la construction de toits pour leurs abris.

Les pouvoirs publics ayant été sensibilisés à l'égalité entre les genres, le Département du travail du Sindh a introduit dans la loi une clause selon laquelle les comités de gestion syndicaux doivent inclure des femmes dans une proportion correspondant au niveau d'emploi féminin dans l'entreprise.

comportent des sections sur les jeunes, l'emploi informel et la migration. Le Bangladesh pilote des enquêtes trimestrielles sur la main-d'œuvre, alors que les Fidji mettent à l'essai la production de séries annuelles de données sur le marché du travail. Des enquêtes pilotes sur la main-d'œuvre par province ont été menées aux Philippines. Cette production et cet emploi de statistiques sur la main-d'œuvre jouent un rôle crucial dans la prise de décisions sur l'emploi basées sur des éléments concrets. Conformément aux principes de la coopération Sud-Sud, la Chine, le Cambodge et la République démocratique populaire lao ont signé un accord novateur sur l'extension des services de l'emploi et l'information sur le marché du travail.

Promouvoir des emplois plus nombreux et meilleurs pour une croissance inclusive et durable

Le **Bangladesh**, l'**Indonésie**, les **Philippines** et le **Sri Lanka** ont incorporé dans leurs stratégies nationales et sectorielles et dans leurs initiatives locales des mesures visant à promouvoir l'emploi et les pratiques d'entreprise dans des secteurs spécifiques tels que le tourisme, les



énergies renouvelables, la construction de logements, la gestion municipale des déchets et les emplois verts.

En **Chine**, le gouvernement a introduit dans des provinces et des villes pilotes une formation « option entreprises vertes » dans le programme national de formation à l'entrepreneuriat destiné aux jeunes. Au **Timor oriental**, les cours dispensés par une fondation nationale accréditée ont été développés et déployés à travers le pays pour améliorer, grâce à une formation professionnelle, les perspectives de carrière offertes aux jeunes ruraux non scolarisés.

Étendre la protection sociale à des millions de personnes

L'OIT, en collaboration avec les gouvernements et d'autres agences des Nations Unies, a conduit plusieurs exercices de dialogue national basé sur l'évaluation du socle de protection sociale en Asie du Sud-Est (**Cambodge**, **Indonésie**, **Thaïlande** et **Viet Nam**).



Les socles de protection sociale

sont des ensembles de garanties de sécurité sociale de base définis au niveau national qui devraient assurer au minimum à toutes les personnes dans le besoin, tout au long de leur cycle de vie, les accès aux soins essentiels de santé et à la sécurité de leur revenu de base. Ensemble, ceux-ci garantissent un accès effectif aux biens et aux services définis au niveau national comme étant indispensables.



© OIT/F. Folie

© OIT/A. Mirza

ÉTENDRE LES SOINS ESSENTIELS DE SANTÉ AUX EXCLUS EN INDE

En juin 2013, le gouvernement de l'Inde a élargi le régime national d'assurance maladie à différentes catégories de travailleurs de l'économie informelle, tels que les tireurs de rickshaw, les chiffonniers et collecteurs de déchets, les conducteurs de taxi et d'auto-rickshaw, les mineurs et les ouvriers de l'assainissement, couvrant approximativement 9,6 millions de familles ou 50 millions de personnes.

Avec le soutien politique du gouvernement depuis la création du régime d'assurance maladie en 2008, l'OIT a également soutenu sa mise en œuvre et son fonctionnement. Elle a fourni au groupe de travail sur le régime des suggestions relatives aux catégories de bénéficiaires et à l'élaboration de principes directeurs.

La valeur ajoutée par l'OIT au renforcement du dialogue social a joué un rôle important dans l'orientation de l'activité du groupe de travail. En outre, l'appui apporté en matière d'extension du régime national d'assurance maladie pour les traitements ambulatoires a été piloté avec l'aide de l'OIT dans deux districts (Mehsana, dans le Gujarat, et Puri, dans l'Odisha). Ce partenariat montre comment une étroite collaboration entre l'OIT et ses mandants peut faciliter l'accès à une protection sociale essentielle pour des millions de travailleurs et leurs familles.

Les dix États membres de l'**ASEAN** ont adopté la Déclaration de 2013 sur le renforcement de la protection sociale, qui incorpore les principes clés de la recommandation de l'OIT sur les socles de protection sociale. La Déclaration engage les gouvernements à établir des socles de protection sociale définis au niveau national qui incorporent l'égalité de traitement pour tous.

En **Inde**, une série d'amendements à la Loi pour la protection des travailleurs du bâtiment et autres travailleurs de la construction a été introduite par le Parlement en vue d'élargir la couverture et les prestations de la sécurité sociale. Cette initiative assurera une couverture de protection sociale en matière de santé, de maternité, de vieillesse, d'éducation des enfants, d'accidents du travail et de formation professionnelle à 44,6 millions de travailleurs de la construction et à leurs familles, soit environ 220 millions de personnes.

Utiliser le savoir traditionnel pour assurer un travail décent aux peuples autochtones et tribaux

Les revenus, les moyens de subsistance et les perspectives d'emploi d'une large majorité des peuples autochtones et tribaux, dont le nombre est estimé à 370 millions dans le monde, le tiers d'entre eux vivant en Asie, continuent de dépendre de leurs activités et de leur économie traditionnelles. En 2012-13, l'OIT a poursuivi ses efforts





© OIT/M. Crozet

“ Il y a 25 ans, la convention de l'OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux a été un premier jalon essentiel. Aujourd'hui encore, elle est le seul instrument légalement contraignant qui permette aux femmes et aux hommes autochtones de prendre des décisions sur leurs propres priorités en matière de développement. À ce jour, seuls 22 pays ont ratifié cette importante convention. Nous pouvons faire mieux !

Q'orianka Kilcher, actrice et militante pour les droits des indigènes, lors de la Journée internationale des peuples autochtones du monde, 9 août 2013

pour promouvoir les droits des peuples autochtones de la région et faciliter leur accès à l'autonomie, en se concentrant sur un développement de l'autosuffisance et des compétences concrètes inspiré des systèmes de savoir et de la pratique traditionnels des peuples autochtones et tribaux.

Aux **Philippines**, l'OIT a joué un rôle de pionnier en aidant les peuples autochtones à établir la toute première société basée sur le savoir traditionnel qui produit et commercialise une farine biologique de sagoutier: les autochtones de Vuela ont augmenté

leur production et mis en œuvre un modèle d'entreprise hautement fonctionnel pour produire de la farine de blé, qui est maintenant utilisée par les fabricants locaux et nationaux de crème glacée, de cookies et de pain.

Protéger les travailleurs migrants

“ Une nouvelle réflexion sur la migration de main-d'œuvre est nécessaire pour assurer un impact positif sur les pays d'origine comme de destination, étant donné que le nombre des migrants dans le monde est estimé à 232 millions et que ce chiffre va croissant.

Guy Ryder, Directeur général du BIT

La capacité des partenaires sociaux de promouvoir les droits des travailleurs migrants s'est considérablement accrue avec l'adoption de lois, de règles et de règlements nationaux, ainsi que l'établissement et le renforcement des structures de gouvernance, au **Bangladesh, au Sri Lanka**, dans la **région du grand Mékong**, dans les pays de l'**Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)** et dans le **Pacifique**.

Pour étendre la base de connaissances permettant d'améliorer les politiques dans le secteur de la pêche en Thaïlande, une industrie dominée par les travailleurs migrants, l'OIT a mené une étude quantitative initiale sur les pratiques en matière d'emploi et les conditions de travail dans ce secteur. Quelque 23 centres d'information pour travailleurs migrants, gérés par le gouvernement, les syndicats ou des organisations de la société civile, d'Asie du Sud-Est ont ainsi apporté de l'aide à 30 871 migrants et leur ont évité d'être victimes d'exploitation dans leur travail.

L'OIT occupe une position privilégiée pour aider les États à suivre et contrôler les flux internationaux de travailleurs migrants. Elle gère ainsi une base de données internationale sur la migration de main-d'œuvre. Celle-ci reprend les informations fournies par 86 pays. Avec l'aide de l'OIT, les États membres de l'ANASE sont en train de collecter et de partager les données sur la migration de main-d'œuvre sur la base de 15 indicateurs.

Environ 25 millions de travailleurs asiatiques sont actuellement employés en dehors de leur pays d'origine.

Plus de deux millions partent chaque année, alors qu'un nombre équivalent reviennent.



Répondre aux situations de catastrophe

Aux Philippines après le typhon Haiyan un programme d'urgence à forte intensité d'emploi qui aide à rétablir des moyens de subsistance

Près de six millions de personnes ont été affectées par le typhon qui a dévasté les **Philippines** le vendredi 8 novembre 2013. Parmi celles-ci, 2,6 millions de femmes et d'hommes étaient déjà dans un emploi vulnérable et vivaient près ou en-dessous du seuil de pauvreté avant même le passage d'Haiyan.

Une grande partie des infrastructures de subsistance, telles que les routes, les sites de débarquement des bateaux de pêche et l'irrigation des terres, ont été détruites ou bloquées par les débris et ont nécessité une reconstruction ou une réhabilitation.

Les équipes de l'OIT ont été présentes sur le terrain dès le premier jour pour appuyer la création d'emplois d'urgence et aider les communautés frappées par la catastrophe à mieux se reconstruire.

Le jour où Haiyan a frappé, Évangéline Tiozon et sa famille ont tout perdu. Depuis lors, elle a bénéficié d'un des programmes d'emplois d'urgence mis en place par le Département du travail et de l'emploi avec l'appui de l'OIT. Grâce à l'argent que lui a rapporté ce programme, Évangéline a lentement reconstruit sa vie. Elle envisage maintenant de lancer à nouveau une entreprise.

Le programme de deux semaines n'apporte pas seulement un emploi, mais aussi un travail décent, avec une garantie de salaire minimum, un matériel et des vêtements de protection, ainsi que des cotisations d'assurance maladie et de sécurité sociale. Certains

une voix Bangladesh

Émerger des ruines du Rana Plaza, au Bangladesh



Minu Aktar a été l'une des victimes de l'effondrement du Rana Plaza, au Bangladesh, en 2013, et elle a survécu par miracle.

Elle travaillait pour Phantom Apparels, au quatrième étage du Rana Plaza, depuis quatre ans et demi. Elle souffre encore des blessures physiques qu'elle a subies lors de l'effondrement, ainsi que du traumatisme continu lié au fait d'avoir été prise sous les décombres.

Toutefois, six mois plus tard, Minu commençait à surmonter sa souffrance avec l'appui de sa famille et grâce à un programme de l'OIT, organisé en partenariat avec le **BRAC, importante organisation non gouvernementale** qui apporte aux survivants les compétences dont ils ont besoin pour obtenir des emplois dans les entreprises locales.

Aujourd'hui Minu travaille dans la boutique d'un tailleur de Savar, sous le mentorat d'un superviseur et maître artisan de l'OIT/BRAC.

« Voir ma famille, avoir un emploi – je me sens enfin revivre »

des participants au programme se voient ensuite offrir une formation professionnelle ou des conseils pour la création d'une entreprise.

L'OIT se concentre sur les possibilités d'emplois susceptibles d'aider à reconstruire l'infrastructure communautaire. Elle aide aussi à créer des emplois et à développer des compétences pour faciliter la construction d'abris d'urgence, et à étendre la protection sociale à ceux qui sont employés à ce





© OTIM Crozet

travail, ce qui inclut un salaire minimum et une assurance maladie et accidents.

Rendre l'industrie du vêtement plus sûre au Bangladesh

Le 24 avril 2013, 1 129 travailleurs sont morts dans l'effondrement du Rana Plaza, un bâtiment industriel à plusieurs étages. L'OIT a apporté la preuve de sa pertinence et de son rôle clé en réagissant rapidement à la tragédie. Elle a appuyé le **Plan national d'action tripartite sur la sécurité incendie et l'intégrité des structures (PNAT)**, qui vise à améliorer les conditions de travail dans le secteur du prêt-à-porter. Des éléments

clés sont déjà en cours de réalisation, dont l'étude technique des locaux et de la prévention des incendies; les inspections du travail; et la formation à la sécurité et à la santé au travail, à la réinsertion et aux compétences professionnelles. Un accord sur les locaux et la prévention des incendies au Bangladesh a été établi avec plus de 30 marques de vêtements, et 200 usines ont été inspectées. L'OIT est le président indépendant d'un « accord » conclu entre plus de 150 marques internationales et détaillants, leurs fournisseurs du Bangladesh et les syndicats mondiaux IndustriALL et UNI Global, qui couvre 1 639 des 3 498 usines bangladaises fabriquant des vêtements pour l'exportation.



© OTIM Crozet



L'action de l'OIT dans les régions

EUROPE ET ASIE CENTRALE

En 2013, dans l'Union européenne, **18 pour cent**
des jeunes **étaient sans emploi**

En 2013, il y avait **10 millions**
de chômeurs de plus qu'en **2008**

31 millions de personnes **ont émigré**
pour travailler dans un autre pays

1,4 million de personnes vivent **avec le VIH**



La région Europe et Asie centrale comprend 51 pays, dont 28 sont membres de l'Union européenne (UE). Le processus d'intégration régionale de l'UE a continué de jouer un rôle majeur dans la région et a ouvert des perspectives telles que le développement du partenariat OIT-UE, qui vise à l'obtention de résultats à l'extérieur comme à l'intérieur de l'UE. De nouveaux donateurs émergent dans la région avec le désir d'élargir les partenariats.

La crise économique et financière, avec son impact négatif sur le marché du travail et la situation sociale en Europe et en Asie centrale, a conduit l'OIT à intensifier son action dans la région. Alors que certains pays réussissent à se rétablir, avec des marchés du travail stables ou en voie d'amélioration, les pays les plus sérieusement touchés par la crise, dont beaucoup possèdent une économie avancée, ont vu le chômage atteindre des niveaux sans précédent, notamment chez les jeunes et les femmes.

Un travail décent pour une croissance inclusive, en particulier pour les jeunes

La crise économique et financière a frappé la plupart des pays de la région. Afin d'aider ces pays à en surmonter les conséquences économiques, sociales et politiques et à restaurer la confiance dans la région, une feuille de route pour une croissance inclusive, la Déclaration d'Oslo, « Restaurer la confiance dans l'emploi et la croissance », a été adoptée lors de la 9^e Réunion régionale européenne de l'OIT, qui s'est tenue en Norvège en avril 2013, par des délégués de gouvernements, de travailleurs et d'employeurs provenant des 51 États Membres de l'OIT en Europe et en Asie centrale.

La Déclaration d'Oslo a eu un impact durable: elle a eu pour effet que l'OIT a répondu aux demandes d'assistance de ses mandants dans un certain nombre de pays de la zone euro. Un plan de travail a fait l'objet d'un accord avec le gouvernement de **Chypre** qui vise à élaborer un plan global d'action pour la jeunesse incluant la conception d'un régime de garantie de l'emploi des jeunes.

Pour mieux informer sur les tendances et les réponses de politique générale à la crise de l'emploi dans la zone euro au milieu de l'année 2012, l'OIT a publié une étude qui a conduit à une recommandation relative à la

création de régimes de garantie de l'emploi incluant des estimations de leurs coûts: *La crise de l'emploi dans la zone euro: tendances et réponses politiques*.

Un partenariat pour l'emploi des jeunes a été lancé dans la **Communauté d'États indépendants** (CEI) en 2013. Des interventions spéciales, comportant des examens des politiques nationales et l'élaboration de documents de politique nationale pour l'emploi des jeunes, ont eu lieu en **Azerbaïdjan**, au **Kazakhstan** et dans la **Fédération de Russie**.

Avec l'aide de l'OIT, une analyse du marché de l'emploi des jeunes a été menée dans la **Fédération de Russie**. Sur la base de cette analyse, les apprentissages sont devenus partie intégrante des programmes d'études nationaux dans l'enseignement secondaire professionnel, comme l'indique le Statut de l'apprentissage qui est entré en vigueur en septembre 2013. À la suite de cette initiative, des programmes Comprendre l'entreprise (CLE) et Gérez mieux votre entreprise (GERME/SIYB), adaptés pour les jeunes, ont été lancés dans le Caucase du Nord. Ils ont également été utilisés avec succès dans des pays tels que l'**Arménie**, l'**Azerbaïdjan**, la **Géorgie** et le **Kirghizstan** afin de stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Le travail de l'OIT en **Ukraine** a contribué à la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle modulaire axés sur l'emploi destinés en particulier aux chômeurs. Quelque **300 spécialistes nationaux ont été formés à l'élaboration de matériels de formation modulaire** et à l'établissement dans 27 régions de



LE FONDS POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN SERBIE

En Serbie, le taux de chômage des jeunes est actuellement de 46 pour cent. L'OIT a travaillé avec d'autres agences des Nations Unies, le gouvernement et les partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale et d'un plan d'action pour l'emploi des jeunes, ainsi qu'à l'établissement du Fonds pour l'emploi des jeunes (FEJ). Quelques **2 247 jeunes bénéficiaires** ont participé aux activités du Fonds et ont soit trouvé un emploi, soit ouvert leur propre entreprise, soit enfin utilisé les compétences acquises dans le cadre d'une formation en cours d'emploi.

Cent soixante-sept jeunes gens ont ouvert leur propre entreprise. Après que les parents d'Aleksandar Jovanovic ont été licenciés, sa famille s'est trouvée sans ressources pendant des mois. Aujourd'hui, ils l'aident à faire fonctionner sa station de lavage de voitures, qui assure désormais à la famille un revenu régulier. « Je suis fier de mon entreprise », a déclaré Aleksandar.

Six cent cinquante-huit jeunes gens ont trouvé un nouvel emploi après avoir bénéficié d'une formation

centres de formation modulaire régionaux, qui continuent de fonctionner avec succès en recevant un financement de l'État. On estime que **40 000 participants** au moins ont bénéficié des programmes de formation connexes.

Des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes ont été adoptés dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie. En collaboration avec un certain nombre d'agences des Nations Unies, l'OIT a aidé l'Agence turque pour l'emploi à renforcer les capacités de son système d'orientation professionnelle; elle a également aidé à élaborer des cours de formation pilotes pour doter les jeunes de compétences effectives en entrepreneuriat.

Moderniser la législation du travail et renforcer le dialogue social

Avec l'appui de l'OIT, **neuf pays de la région** ont établi ou renforcé des institutions de négociation collective et des mécanismes de résolution des conflits. Une Commission tripartite du partenariat social a été établie en **Géorgie** avec l'assistance de l'OIT, qui a coopéré étroitement avec le nouveau gouvernement et avec les partenaires sociaux pour améliorer la législation nationale du travail. En conséquence, **un nouveau Code du travail a été adopté** en juin 2013.



une voix
Serbie

« Je suis heureuse d'avoir obtenu un emploi à plein temps après avoir suivi une formation financée par le FEJ avec Pasin Farm, une entreprise locale de torréfaction, de conditionnement et de vente au détail de café de Bačka Palanka. »

Dragana Milanovic, 23 ans

financée par le Fonds. « Ayant connu une situation familiale difficile, je voulais être un meilleur parent et un bon père: grâce à cette facilité, j'ai un emploi permanent à plein temps », a déclaré Nenad, qui a trouvé un emploi dans une entreprise locale de stockage de céréales de Bačka Palanka.

L'OIT répond régulièrement à des demandes de conseils sur les normes internationales du travail et les changements envisageables dans la législation nationale du travail émanant de nombreux pays de la région, le plus récemment du Portugal, de Roumanie et de Slovaquie.

Avec l'assistance de l'OIT, la **Bulgarie** a réformé sa législation du travail et la **Roumanie** ses relations professionnelles. En **Grèce**, l'OIT a apporté son aide au rétablissement de la confiance entre les partenaires sociaux et au renforcement du dialogue social aux niveaux national et sectoriel. Une assistance technique est fournie dans les domaines de l'apprentissage; de l'inspection du travail, l'accent étant mis sur le travail non déclaré; de l'économie sociale; de la réglementation du travail; des licenciements collectifs; et de l'emploi temporaire.

En **Ukraine**, l'OIT a fourni un appui technique pour la rédaction du nouveau Code du travail et de la législation sur le dialogue social, et pour l'introduction de changements dans ses lois sur les accords collectifs et sur les organisations d'employeurs.

Une coopération plus forte que jamais avec l'Union européenne

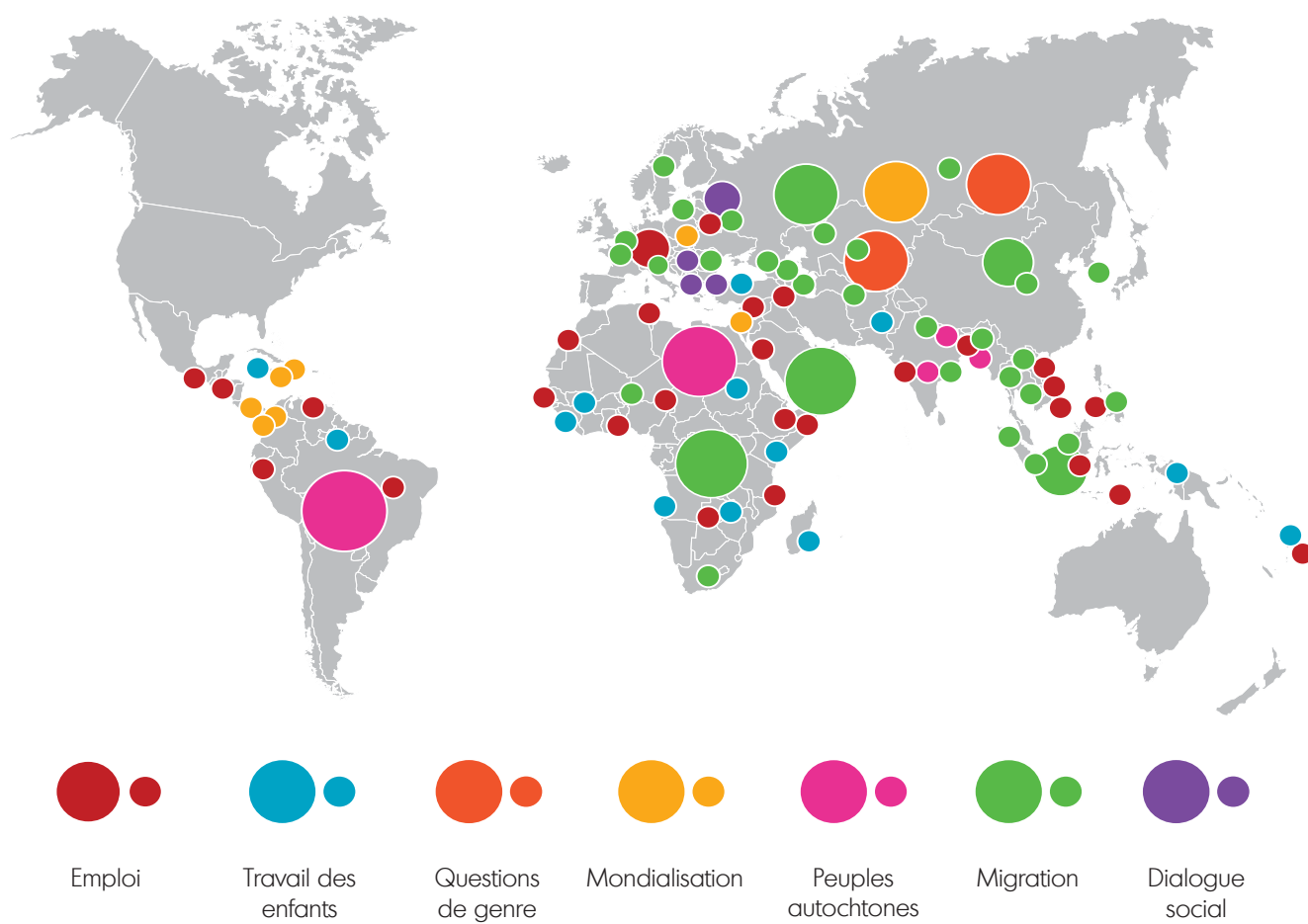
L'OIT et l'UE entretiennent de longue date un partenariat productif sur l'emploi et les affaires sociales. Le premier





© OIT/M. Crozet

La coopération OIT-UE dans le monde par thématique





© OIT/M. Crozat

accord de coopération OIT-UE, qui a été signé en 1958, reflétait la communauté de valeurs, de principes et d'objectifs des deux parties. Aujourd'hui, quelque 26 projets et programmes sont exécutés conjointement dans 89 pays.

L'OIT a offert des connaissances techniques pour l'élaboration du régime de la garantie européenne pour la jeunesse, qui s'inspire entre autres sources de l'étude de l'OIT de 2012: *La crise de l'emploi dans la zone euro: tendances et réponses politiques*.

“ Nous avons besoin de mesures qui aient un impact immédiat sur la création d'emplois.



Herman Van Rompuy
Président du Conseil européen,
Conférence internationale du Travail de juin 2013

Sécurité et santé au travail améliorées pour les travailleurs et les entreprises

En **Azerbaïdjan**, les conditions de travail existant dans plusieurs secteurs économique ont été améliorées par le dialogue social: un plan d'action sur la sécurité et la santé au travail (SST) dans le secteur de la construction a été adopté en 2012 et mis en œuvre par les organisations d'employeurs et de travailleurs. Les syndicats ont approché 99 entreprises de construction, employant **13 700 travailleurs**, pour faire adopter des mesures visant à améliorer la sécurité et la santé sur les lieux de travail. Ils ont inclus dans leurs conventions collectives des clauses additionnelles sur la SST prenant en compte la législation nationale et les normes et instruments de l'OIT.

L'assistance technique de l'OIT a contribué au développement d'un système de SST moderne dans la région. Au niveau des politiques, les conseils juridiques et techniques de l'OIT ont appuyé l'amélioration des lois et des programmes nationaux sur la SST en **Albanie**, en **Arménie**, au **Kazakhstan**, au **Kirghizstan**, dans la **République de Moldavie**, dans la **Fédération de Russie**, au **Tadjikistan** et en **Ukraine**.

Cette aide a également facilité le renforcement des institutions nécessaires pour établir des pratiques



VIH ET SIDA SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La pandémie de VIH est devenue l'un des problèmes liés au lieu de travail les plus cruciaux de notre temps. Outre son impact dévastateur sur les travailleuses et les travailleurs, sur leurs familles et les personnes à leur charge, le VIH atteint le monde du travail de bien des façons. La stigmatisation et la discrimination envers les personnes vivant avec et affectées par le VIH et le sida menacent les droits fondamentaux au travail et compromettent leurs chances d'obtenir un travail décent et un emploi durable.

“ *Les organisations d'employeurs et les entreprises qui en font partie atteignent des millions de travailleurs, de familles et de communautés avec leurs initiatives contre le VIH. Ensemble, nous pouvons le stopper.* ”

Brent Wilton, Secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE)

“ *Pour parvenir à « zéro nouvelle infection - zéro discrimination - zéro décès lié au sida », il faut d'abord agir sur les lieux de travail.* ”

Sharan Burrow, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI)

En Europe de l'Est et en Asie centrale, le nombre des personnes qui vivent avec le VIH a presque triplé entre 2000 et 2009. La Fédération de Russie et l'Ukraine représentent ensemble près de 90 pour cent des nouveaux cas d'infection par le VIH, avec une prévalence de 1,1 pour cent.

En Ukraine, en 2012, la Stratégie nationale de coopération tripartite contre le VIH et le SIDA et le monde du travail a ciblé le développement des partenariats public-privé, l'égalité entre les genres, la collecte de données pour la recherche, la mobilisation de ressources, et une collaboration plus efficace avec les ONG. Cette stratégie est basée sur la recommandation (n° 200) de l'OIT concernant le VIH et le sida et le monde du travail, 2010.

De plus, grâce à l'appui de l'OIT et à l'implication et à l'engagement actifs de partenaires au niveau régional, la région de Tcherkassy est devenue un pionnier dans la mise en place d'un réseau d'entreprises ayant adopté les programmes de lutte contre le VIH sur les lieux de travail, réseau qui couvre plus **de 3 500 travailleurs dans le cadre d'activités de sensibilisation.**



La campagne « Objectif Zéro au travail » vise à mettre en exergue la contribution du monde du travail aux objectifs de « Zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination, zéro décès dû au sida ».

Plus de 200 dirigeants du monde entier s'y sont associés.

www.ilo.org/zero

préventives dans les entreprises, parmi lesquelles des services d'inspection du travail plus efficaces dans l'ensemble de ces pays, ainsi qu'en **Serbie** et dans **l'ancienne République yougoslave de Macédoine**. Dans la **Fédération de Russie**, par exemple, à la suite de la ratification de la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, une définition moderne d'un système d'évaluation et de gestion des risques en matière de SST a été incluse dans le Code du travail, et un programme de formation systématique a été mis en place dans toutes les régions de la Russie. La **Fédération de Russie** a par ailleurs créé une Alliance régionale des inspections du travail de la **Communauté des États indépendants** et de la **Mongolie**.

En **Moldavie**, les mandants sont parvenus à mieux prendre en compte les besoins du marché du travail dans les programmes d'études en élaborant six normes professionnelles applicables aux secteurs de la construction et de l'agriculture.





Améliorer les conditions de la migration

L'OIT a assisté dix pays de la région pour la formulation de stratégies migratoires, l'amélioration des bases de données nationales sur la migration, l'élaboration de méthodes pratiques d'évaluation des besoins du marché du travail et l'établissement de procédures de régularisation des migrants. En **Arménie**, de nouveaux centres de ressources pour la migration ont été créés, qui apportent un appui direct aux travailleurs migrants. En **Albanie** et en **République de Moldavie**, la législation sur la migration a été modifiée, et un plan d'action national pour la protection des travailleurs migrants a été adopté dans ce dernier pays.

25 pour cent des travailleurs de Moldavie travailleront à l'étranger à un moment ou à un autre de leur carrière

Gestion axée sur les résultats et partenariats pour un travail décent

Résultats obtenus

En 2012-2013, l'OIT a poursuivi son engagement envers le Partenariat mondial pour le développement par la coopération et a continué, dans le cadre de son Agenda du travail décent, à se concentrer sur les résultats, afin de garantir que les ressources soient utilisées de manière transparente et responsable et d'obtenir des effets mesurables et un impact humain durable.

L'évaluation de la qualité s'est appliquée à 448 projets et programmes de l'OIT (en augmentation de 144 pour cent par rapport à l'exercice biennal précédent), renforçant la coordination interne et contribuant à une planification du travail axée sur les résultats. Cette évaluation facilite aussi la gestion intégrée des ressources de l'OIT par la recherche de synergies potentielles avec d'autres partenaires et sources de financement. Les révisions de la planification du travail axée sur les résultats ont été renforcées au cours de l'exercice biennal, avec l'amélioration de la technologie de l'information et de la communication (TIC) pour la gestion stratégique et l'introduction de mises à jour régulières des rapports de situation dans le suivi des résultats des programmes de pays.

Des progrès notables ont été réalisés dans les domaines suivants:

- **Les programmes par pays pour la promotion du travail décent (PPTD)** sont de mieux en mieux intégrés dans les programmes de pays des Nations Unies et les cadres nationaux de développement: ils demeurent le principal véhicule de l'appui apporté aux pays par l'OIT et en garantissent l'appropriation (109 PPTD sont actuellement actifs et/ou en préparation).
- **La réforme de la structure du Siège de l'OIT** contribue à une amélioration en termes d'efficacité, et d'effectivité, d'appui technique et de gouvernance.
- **L'appui des donateurs et les partenariats avec d'autres institutions internationales, régionales et nationales** se sont révélés essentiels pour fournir des services en temps opportun et profiter de leur influence politique.
- **La transparence** du fonctionnement de l'OIT a été renforcée par son adhésion à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI) en septembre 2012 et par la publication en ligne de toutes les données relatives à sa coopération au développement depuis 2005 dans Coopération pour le développement: le tableau de bord de l'OIT.
- Une **méta-analyse**, menée par l'Unité d'évaluation de l'OIT en 2013, de 40 évaluations indépendantes de projets couvrant la période 2011-12 a jugé très favorablement les performances globales de l'OIT en termes de pertinence et d'efficacité.

Des résultats, mais aussi des défis

Cette publication présente un échantillon de résultats mesurables, de réussites et de bonnes pratiques de l'OIT en 2012-13. Les lacunes identifiées dans la méta-analyse d'évaluations de projets de 2013 fournissent toutefois un retour d'information utile. L'OIT doit faire face à des défis considérables, qu'ils soient internes ou externes, parmi lesquels on peut mentionner les suivants:

Défis internes

- Élargir les interventions et concevoir des programmes plus vastes et mieux intégrés en utilisant des ressources communes et en fixant des échéances réalistes, ce qui conduirait à concevoir des programmes plus cohérents et prêtant davantage d'attention aux priorités en vue d'obtenir des résultats durables.
- Élaborer des outils et des produits de base d'utilisation facile qui puissent atteindre un large public et accélérer la sensibilisation.
- Renforcer l'application de la gestion axée sur les résultats (GAR). Les programmes par pays pour la promotion du travail décent devraient être évalués et orientés par la GAR, ce qui implique de stimuler le recours au suivi des performances grâce à une collecte systématique de données de base et à

une meilleure intégration des indicateurs dans la gestion opérationnelle des programmes de coopération technique.

- Comblent les déficits de capacité pour faciliter l'engagement à moyen et long termes de l'OIT avec les pays et avec ses mandants afin d'obtenir des résultats durables. Il est pour cela essentiel de procéder à une analyse initiale des besoins en services de pays différents.
- Créer des systèmes de planification et des méthodes de travail mieux adaptés qui incluent la planification à court, moyen et long termes.
- Élaborer un système efficace de gestion des connaissances qui permette d'offrir en temps utile des prestations de services pertinents et de qualité.
- Créer une nouvelle stratégie de coopération technique de l'OIT adaptée aux nouvelles réalités de la coopération pour le développement.

Défis externes

- Renforcer la capacité des mandants de promouvoir le leadership et leur participation effective, ce qui conduit à une meilleure appropriation.
- Offrir des services concurrentiels allant des conseils sur les politiques, les stratégies et les programmes jusqu'à l'appui aux cadres juridiques et au développement des capacités institutionnelles, afin de renforcer l'image de l'OIT et d'accroître la visibilité de l'appui qu'elle apporte à travers le monde.

- Mieux intégrer les priorités des PPTD dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les stratégies de réduction de la pauvreté. Améliorer le partage des connaissances et l'élargissement des partenariats sont des éléments stratégiques nécessaires pour assurer en tout lieu la mise en pratique de l'Agenda du travail décent.

Élargir les partenariats

En 2012 et 2013, l'OIT a travaillé sur plus de 800 activités communes avec des partenaires venus s'ajouter à ses mandants tripartites: organisations multilatérales, institutions et fondations du secteur privé, universités, centres de recherche et de connaissances, organisations de la société civile. Ce chiffre indique une augmentation sensible des initiatives communes et des partenariats qui vont au-delà du seul financement et se concentrent sur l'échange de compétences, de savoir et de données de recherche.

Il importe de mettre l'accent sur les partenariats avec le secteur privé, avec des partenaires spéciaux (dont des parlementaires, des universitaires, des organisations non gouvernementales internationales et des organisations confessionnelles), avec des universités et des centres de recherche et de savoir, des gouvernements locaux et des coopérations de ville à



ville, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

On trouvera ci-dessous quelques exemples de nouveaux partenariats.

La création d'emplois, une urgente nécessité

La cohérence OIT-Nations Unies et l'agenda du développement post-2015

L'OIT joue un rôle actif dans le processus de cohérence en cours dans tout le système des Nations Unies en dirigeant ou en codirigeant des programmes communs sur l'emploi et la protection sociale dans 16 des 35 pays « Unis dans l'action », par une meilleure intégration avec le travail d'autres agences des Nations Unies et dans le contexte des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Plus de 90 pour cent de l'ensemble des PNUAD de 2012 et 2013 intégraient au moins trois des quatre piliers de l'Agenda du travail décent, et 73 pour cent les intégraient tous les quatre.

L'OIT a joué un rôle constructif dans les consultations mondiales sur l'agenda du développement de l'après-2015 visant à mieux déterminer le monde que nous voulons, et dans les débats sur le rôle des politiques relatives à l'emploi, au travail décent et à la protection sociale dans la réduction de la pauvreté et le développement durable.

Les premiers résultats des consultations sur les objectifs de développement de l'après-2015 indiquent que la création d'emplois est une urgente nécessité et une priorité absolue dans presque tous les pays, et qu'elle restera un défi majeur bien après 2015. Des préoccupations concernant le manque d'emplois ont été exprimées de l'Albanie et de la Bolivie jusqu'à l'Ouganda et au Viet Nam, et en tout autre lieu. De nombreux participants ont également mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure protection sociale, notamment lorsque les emplois se trouvent dans les secteurs informel et inorganisé et que l'insécurité économique et sociale est forte.

L'OIT, avec le Groupe de travail du Système des Nations Unies et l'appui du gouvernement du Japon, a conduit la consultation thématique sur la croissance, le changement structurel et l'emploi, et a également contribué à des consultations thématiques sur les inégalités; l'éducation; la viabilité environnementale; la gouvernance; la santé; et la dynamique démographique.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire (CSST)

En mars 2012, l'OIT a adopté un document de stratégie intitulé « Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: perspectives », réaffirmant que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont fondamentales pour l'intégration de l'Agenda du travail décent. Ce type de coopération permet de puiser dans l'expérience et les connaissances de ses mandants, tout en développant les capacités et en partageant les bonnes pratiques. La CSST est également un moyen de mobiliser des ressources.

La CSST ne peut fonctionner que si les principes de solidarité et d'inconditionnalité sont respectés. En 2012-2013, les résultats du travail de l'OIT en matière de CSST ont consisté, par exemple:

- À rédiger et adopter des accords, déclarations d'intentions et déclarations communes et partenariats émanant de: la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP – Mozambique, 2013); les organisations de travailleurs et d'employeurs de langue portugaise (Brasilia, 2013); la Chine et les pays de l'IBSA (2012); le Panama et le gouvernement du Brésil, pour appuyer le suivi de la 3e Conférence mondiale sur le travail des enfants.
- À prendre part à l'organisation des Expositions mondiales sur le développement Sud-Sud à Vienne

« INNOVATIONS DANS LES PROGRAMMES D'EMPLOI PUBLIC ET CROISSANCE INCLUSIVE DURABLE » (MARS 2012)

Conférence internationale de l'IBSA sur la coopération Sud-Sud

L'initiative trilatérale pour le développement de l'IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud) a été un moteur essentiel de la coopération et des échanges Sud-Sud. La première conférence de l'IBSA sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui s'est tenue à New Delhi (Inde) en mars 2012, a été hébergée par le gouvernement de l'Inde avec l'appui de l'OIT. Cette première conférence des ministres du travail de l'IBSA a été une occasion de partage d'expériences et de solutions à des problèmes communs rencontrés dans les programmes d'emploi public. Elle a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec l'OIT pour la promotion de la CSST afin de mettre efficacement en œuvre l'Agenda du travail décent.

COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE DU CHOCOLAT ET DU CACAO: UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Ce partenariat établi au Ghana et en Côte d'Ivoire entre l'OIT et de grandes entreprises multilatérales dans l'industrie du chocolat et de la confiserie vise à éliminer le travail des enfants et à assurer la continuité de la force de travail chez les jeunes générations dans les fermes productrices de cacao.

Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les plus importants producteurs de cacao du monde et représentent ensemble 60 pour cent de la production mondiale. Dans ces deux pays, les pratiques de travail inacceptables qui ont cours dans les fermes productrices de cacao signifient qu'un grand nombre d'enfants effectuent des tâches ou des travaux agricoles dangereux, souvent aux dépens de la fréquentation scolaire. Il s'agit là d'une grave violation des droits des enfants, qui exige une action tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de ce partenariat, les représentants des sociétés sont impliqués dans une planification stratégique avec les mandants et les intervenants clés de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants dans les zones de culture du cacao, et ils contribuent à l'exécution des plans d'action nationaux contre le travail des enfants et des stratégies nationales des systèmes de suivi du travail des enfants (SSTE).

En contribuant à la création de SSTE à base communautaire, en liaison avec les services gouvernementaux et les



mécanismes de mise en application, le projet fait office de modèle durable pour cette industrie et peut être élargi pour apporter une contribution importante à la réalisation de l'objectif de l'industrie, soit une réduction de 70 pour cent du travail des enfants dans les communautés productrices de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire d'ici à 2020.

(2012) et Nairobi (2013), qui ont été centrées sur l'énergie et le changement climatique, ainsi que sur les emplois verts. Dans ce cadre, l'OIT a accueilli des Forums d'échange de solutions sur les emplois verts, le développement des compétences, la protection sociale et la promotion des droits des travailleurs dans le domaine des énergies renouvelables et du changement climatique.

- À effectuer une compilation de bonnes pratiques en matière de SSTC destinée aux gouvernements, aux travailleurs, aux employeurs et à la société civile, et visant à présenter des initiatives basées sur des solutions spécifiques au Sud qui ont démontré leur efficacité dans la promotion du travail décent. Un exercice semblable a été mené pour la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Partenariats public-privé

L'OIT a conclu 93 nouveaux partenariats public-privé (PPP) en 2012-13, contre 28 en 2010-11. Cette augmentation considérable signifie que le champ et l'éventail des domaines concernés par des PPP se sont élargis et couvrent l'ensemble des quatre objectifs stratégiques, ainsi que 14 résultats, contre six seulement en 2008).

L'OIT travaille avec des entreprises, des fondations et d'autres entités privées, et avec des employeurs, des

travailleurs et leurs organisations, pour aborder les questions importantes du marché du travail dans le monde, renforcer les chaînes d'approvisionnement et résoudre les problèmes spécifiques au monde du travail. Les principaux résultats obtenus sont les suivants:

- *Emploi*: les PPP ont notablement contribué à l'emploi des jeunes, ils ont en outre amélioré les cadres stratégiques et les capacités institutionnelles, favorisé l'environnement économique pour les petites et moyennes entreprises durables et encouragé l'entrepreneuriat.
- *Dialogue social et amélioration des relations professionnelles*: outils de formation et renforcement de la gestion et de la coopération des travailleurs, en particulier dans les usines et les chaînes d'approvisionnement, amélioration des conditions de travail, de la productivité et de la conformité avec les normes internationales du travail.
- *Protection sociale*: atténuation de l'impact du VIH/sida sur les lieux de travail, prévention des nouvelles infections, amélioration des politiques nationales et extension de solutions de micro-assurance novatrices à des personnes jusque-là exclues, amélioration de la nutrition sur les lieux de travail, protection des travailleurs migrants, et formation d'experts en conception et mise en œuvre de systèmes de sécurité sociale.

- *Normes internationales du travail et prévention et élimination du travail des enfants*: l'OIT a appuyé les entreprises et les grands acheteurs des chaînes d'approvisionnement pour améliorer leurs performances, les rendre plus durables et aligner leurs pratiques sur des codes de conduite liés à l'élimination du travail des enfants. Les PPP ont également permis une meilleure compréhension de la situation sur le terrain dans des secteurs clés comme ceux du cacao et du tabac, ce qui a conduit à un renforcement des systèmes de suivi du travail des enfants.

Au cours des deux dernières années, une tendance importante a été l'augmentation des partenariats sans clauses financières, qui ont contribué à la connaissance, à la recherche et à l'élaboration d'outils, ce qui constitue un élément clé pour garantir que l'OIT soit considérée comme un centre mondial de l'excellence technique dans le monde du travail.

Fonds d'affectation spéciale multidonateurs

En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé instamment aux États Membres de renforcer la flexibilité et la prévisibilité des contributions autres que les ressources de base en donnant la priorité aux mécanismes de financement thématique et conjoint aux niveaux mondial, régional et national. Les mécanismes de financement conjoint (fonds d'affectation spéciale multidonateurs et programmes conjoints autonomes) ont introduit un changement majeur dans le financement des

activités opérationnelles du Système des Nations Unies et renforcé leur cohérence, leur efficacité et leur efficience.

Depuis 2004, l'OIT a reçu de 36 fonds communs quelque 116 millions de dollars des États-Unis, et près de 24 millions de dollars en 2012-13, engagés dans des projets de coopération technique portant essentiellement sur l'emploi et sur la protection sociale. Cet apport a été particulièrement avantageux dans certains pays où il n'existe pas de bureau de l'OIT et où les UNDAF et/ou les programmes « One UN » comportent des zones prioritaires pour les mandats tripartites de l'OIT.

Le financement commun a également favorisé la collaboration interorganisations avec des fonds et des programmes importants, ainsi qu'avec des organisations de taille plus modeste, ouvrant la voie à un renforcement des opérations et des partenariats interorganisations pour un travail décent.

Partenariats nationaux

Les partenariats nationaux sont l'une des modalités du travail de coopération pour le développement qui se développent le plus vite. Dans le cas de l'OIT, quelques 34 nouveaux programmes et projets ont été approuvés en 2012-13 dans le cadre du financement national, qui représentait 3,8 pour cent des ressources totales de coopération technique extrabudgétaires de l'OIT dans des domaines aussi importants que la protection sociale, l'emploi et la politique de l'emploi, le travail des enfants et les compétences professionnelles.



Perspectives d'avenir

Les orientations définies par le Conseil d'administration, les évaluations de pays partenaires et d'organisations et d'initiatives internationales, l'amélioration de l'efficacité internes et les priorités de la gestion seront essentielles pour déterminer l'impact et les résultats de l'OIT dans l'avenir. Cela aura lieu dans un contexte en mutation pour la coopération au développement, inspiré par le principe de l'optimisation des dépenses, avec une série de nouveaux acteurs et des demandes d'efficacité accrues en matière d'aide officielle au développement (AOD).

La structure tripartite de l'OIT et son approche fondée sur les droits sont exceptionnelles, et son mandat de justice sociale s'est révélé hautement approprié au milieu d'une des pires crises économiques et sociales que le monde ait connue. L'Agenda du travail décent de l'OIT aura un rôle central dans le nouveau cadre mondial des objectifs du développement durable. Il est particulièrement important qu'il apporte une réponse aux aspirations essentielles qui sont chaque jour celles des femmes et des hommes du monde entier.

Les perspectives pour l'avenir immédiat sont mitigées. Si l'Afrique, l'Asie et certaines parties de l'Amérique latine ont connu une forte croissance économique, des problèmes persistent dans la zone euro. À ceux-ci doivent être ajoutés les problèmes d'inégalité croissante au sein des sociétés qui affectent la croissance économique, dans la mesure où l'inégalité réduit la demande globale et exacerbe les tensions sociales. Un redressement économique créateur d'emploi et un renouveau de la croissance importants seront nécessaires pour renverser les tendances préoccupantes de ces dernières années.

La création d'emplois décents et productifs s'est imposée comme une priorité mondiale dans le processus de consultation prévu par l'agenda du développement pour l'après-2015. Les emplois décents et productifs et une croissance inclusive figureront probablement parmi les nouveaux objectifs du développement durable. L'OIT, avec ses conseils stratégiques, sa coopération technique et sa capacité de recherche, est bien placée pour contribuer à la mise en œuvre de cette composante cruciale du nouvel agenda du développement.

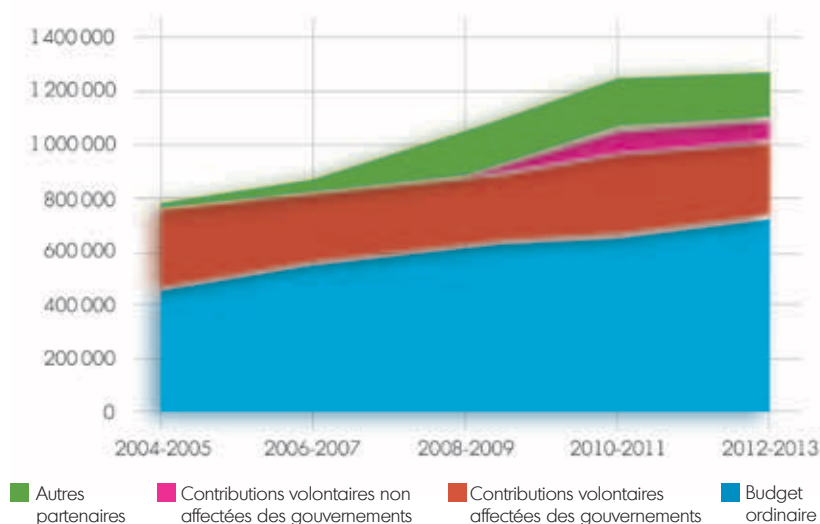


Le changement de modèle du financement du développement

Les pressions exercées sur les dépenses de l'aide au développement signifient que les budgets consacrés à cette aide sont généralement soumis à des examens plus approfondis et que l'optimisation des dépenses est un moteur essentiel des décisions de financement. Pour l'exercice biennal 2012-13, l'OIT a mobilisé plus 530 millions de dollars des États-Unis en nouvelles contributions volontaires, ce qui représente, à ce jour, environ 38 pour cent des ressources globales de l'OIT. Sa base de financement consiste en trois composantes:

- Les **contributions au budget ordinaire** fournies par tous les États Membres de l'OIT en vertu de leur appartenance à l'Organisation. Les contributions des pays, qui sont basées sur le barème des quotes-parts des Nations Unies, ont atteint en 2012-13 un montant de 861,6 millions de dollars;
- Les **contributions volontaires préaffectées** appuient des projets et programmes spécifiques aux échéances clairement établies et à l'approche géographique et thématique prédéfinie. Les contributions préaffectées se sont élevées à 497,9 millions de dollars en 2012-13. Cette somme incluait 352,5 millions de dollars alloués par les gouvernements et 145,4 millions de dollars attribués par d'autres partenaires, tels que les Nations Unies, la Commission européenne, des institutions financières internationales et des acteurs non étatiques (y compris le secteur privé);
- Les **contributions volontaires sans affectation (CSBO)** fournissent un réservoir de ressources flexibles qui sont affectées quand et où l'OIT a le plus besoin d'en disposer de manière flexible. Les contributions sans affectation se sont élevées à 36 millions de dollars en 2012-13.

Contributions à l'OIT 2004-2013
(en milliers de dollars É.-U.)



Au sein des équipes de pays des Nations Unies (EPNU), l'OIT puise dans son savoir, son expérience et ses compétences avérées pour offrir un appui technique et des conseils stratégiques dans différents domaines, dont l'emploi, la création d'entreprises et de coopératives, la formation axée sur l'employabilité, et la protection sociale. Par l'intermédiaire des programmes par pays pour la promotion du travail décent (PPTD) et des projets de coopération technique, elle répond aux demandes sectorielles de ses mandants tripartites sur le monde du travail, tout en contribuant aux résultats liés aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), aux programmes de l'initiative « One UN » et au Cadre d'accélération de la réalisation des OMD.

Contributions

International Financial Institutions (IFIs) 19 667	
Banque mondiale	19 257
Banque européenne d'investissement	261
Banque africaine de développement	150

Contributions

Acteurs non étatiques 18 885	
Fondations 3095	
Fonds de l'OPEP pour le développement internationale (FODI)	1 500
The United States Council Foundation, Inc	1 250
The Elimination of Child Labour in Tobacco Foundation (ECLT)	265
Levi Strauss Foundation	80
Initiatives du secteur privé 14 573	
Lukoil	6 000
Souscriptions multiples Better Work	2 095
Japan Tobacco International SA	1 600
H&M	1 112
MARS, INCORPORATED, USA	1 000
Africa Agriculture and Trade Investment Fund	978
Silatech, Qatar	700
Business Development Center (BDC), Jordanie	394
CAOBISCO, Chocolate, Biscuits and Confectionery of Europe, Belgique	261
Welfare Association, Ramallah, Territoire palestinien occupé	120
Multi-donor support for ILO Global Business and Disability Network	112
Foreign Trade Association, Belgique	80
American Eagle Outfitters, Inc	77
Walk Free, Australie	45
Institutions publiques 60	
University of Maastricht	36
International Growth Centre - London School of Economic and Political Science (LSE)	24
Partenaires sociaux 650	
Fédération des syndicats de toute la Chine (ACFTU)	500
International Maritime Employers' Council, Royaume-Uni	150
Divers 507	
Fondo Social de la Construcción, Uruguay	410
The International Initiative for Impact Evaluation (3ie), India	81
World Council of Churches	15

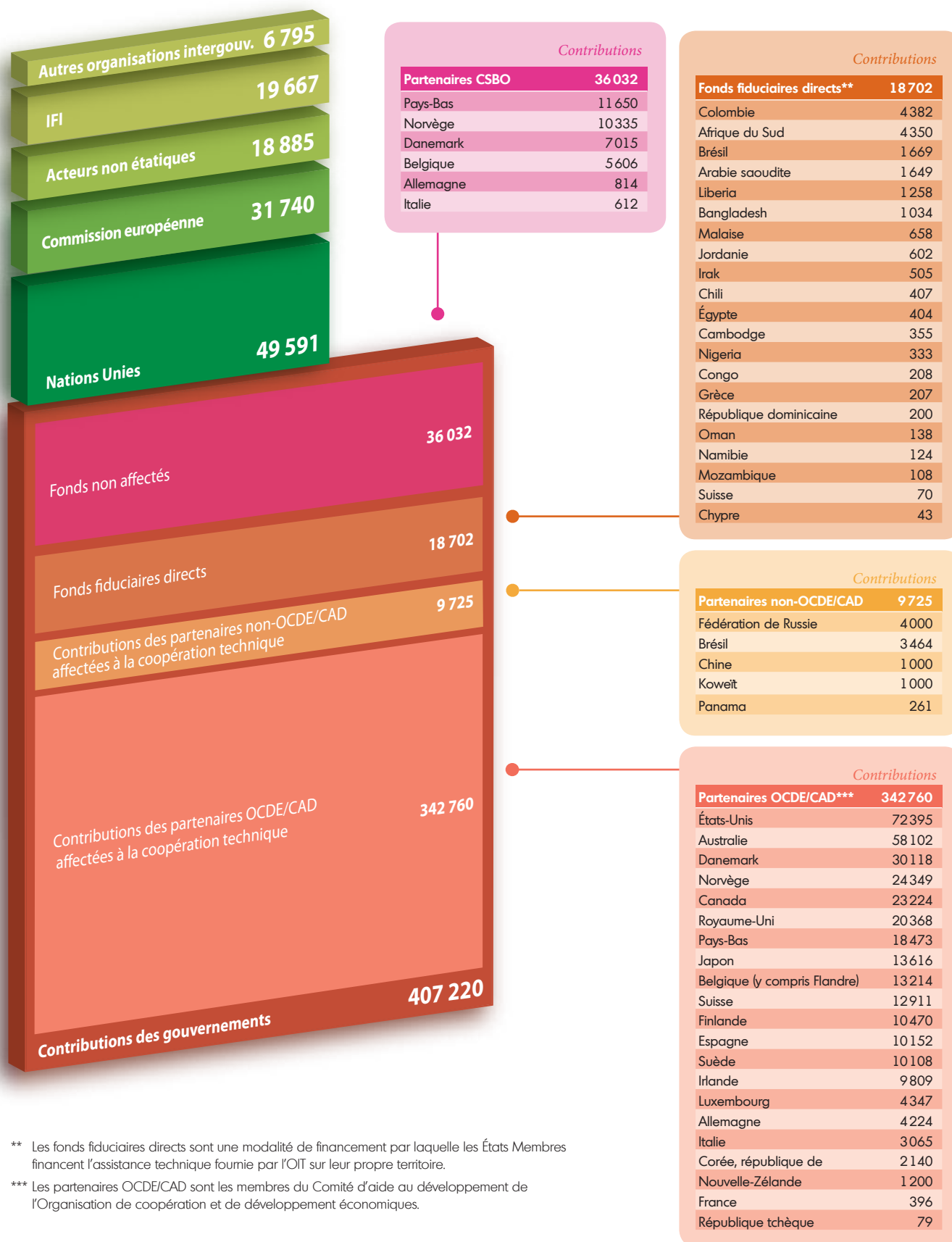
Conformément à la réflexion la plus récente sur l'efficacité de l'aide et les politiques internationales de coopération au développement, les donateurs sont encouragés à apporter un financement flexible, sans affectation et prévisible, et cela dans le cadre d'accords de partenariat multiannuels

inclusifs. De son côté, l'OIT a renforcé sa capacité de gestion axée sur les résultats, y compris par le renforcement du contrôle de qualité. **En 2012-2013, l'Organisation a obtenu un taux d'exécution de 80 pour cent, le plus élevé qui ait jamais été atteint.**

Profil des partenaires du développement

Contributions volontaires en 2012-2013 (en milliers de dollars des É.-U.)

Total: 533 898



** Les fonds fiduciaires directs sont une modalité de financement par laquelle les États Membres financent l'assistance technique fournie par l'OIT sur leur propre territoire.

*** Les partenaires OCDE/CAD sont les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.



Département de l'appui aux partenariats et programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668

Email: pardev@ilo.org

www.ilo.org/resultats

Suivez-nous sur:



<http://twitter.com/OITinfo>



<http://www.youtube.com/ilotv>



ISBN 978-92-2-228804-5



9 789222 228804 5